

L'Allevaradin

Le magazine du Pays d'aLLevard - n° 127 - Avril 2013 - www.allevard.fr



Fête des Classes
Passage du Dauphin - AVRIL 2013

À noter



ADMR

Aide à domicile en milieu rural
☎ 04 76 13 50 83

ADSPA

Soins à domicile
☎ 04 76 45 07 34

Assistance sociale GRAM

RDV au 04 76 12 19 26

Bibliothèque

Ancien Collège
Lundi, mercredi, vendredi, samedi,
de 16h30 à 18h30
Jeudi, de 10h à 12h

Caisse d'Allocations Familiales

Lundi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
Centre social R. Cassin, Pontcharra

Véolia

☎ 0810000777

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^e mardis du mois en mairie
Sur RDV au 04 76 97 50 24

Conseiller juridique

3^e mardi du mois, de 17h30 à 19h,
en mairie
Sur RDV au 04 76 97 50 24.

Déchetterie

Mercredi, vendredi de 14h à 18h
Lundi, samedi, de 8h à 12h
et de 14 à 18h
(ouvert jusqu'à 19h en été)

Direction Départementale de l'Équipement

Saint-Vincent de Mercuze
☎ 04 76 92 35 00

Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry
☎ 17 ou ☎ 04 76 97 50 14

La Poste

8, avenue Louaraz
☎ 04 76 45 00 29
Lundi, de 14h à 17h, du mardi au
vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à
17h ; samedi, de 8h30 à 12h

Ludothèque

Ancien collège
Mercredi, de 15h à 19h
Mission locale Jeunes
3^e lundi du mois, de 9h30 à 11h30
PIJ - Sur RDV au 04 76 08 08 70

Mairie d'Allevard-les-Bains

Place de Verdun
☎ 04 76 97 50 24 Fax : 04 76 97 00 88
Courriel : contact@allevard.fr
Site web : www.allevard.fr
Horaires : du lundi au vendredi,
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Musée d'Allevard

Maison des Forges
☎ 04 76 45 16 40
Courriel : museejadis@allevard.fr
<http://museedallevard.wordpress.com>

Office du Tourisme

Place de la Résistance
☎ 04 76 45 10 11
Lundi, 10h/12h et 14h/18h ; du mardi
au vendredi, 9h/12h et 14h/18h

Perception

10, avenue Louaraz
☎ 04 76 97 51 14
Du lundi au jeudi, de 8h15 à 12h
et de 13h15 à 16h30
Le vendredi, de 8h15 à 12h.
Fermé l'après-midi.

Police Municipale

Square Menaggio
☎ 04 76 97 00 84

Pôle Emploi Pontcharra

☎ 0899 232 432

Régie d'électricité

24, avenue de Savoie
☎ 04 76 97 53 54 - Fax : 04 76 45 13 82
N° de dépannage 24h/24 :
04 76 45 07 47
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h

Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz
Tél. : 04 76 08 11 96

Retraites complémentaires

Sur RDV au 0820 200 014

Retraite CRAM

2^e et 4^e jeudi matin du mois sans RDV
Après-midi sur RDV au 3960

SASEP Saint-Pierre

Tél. : 04 76 40 66 18

Sécurité sociale

Jeudi, de 9h à 11h30, en mairie

ÉDITION

Soulagement : Pierre Borghi est libre !

Parti en Afghanistan, Pierre Borghi, Allevaradin âgé de 29 ans, avait été enlevé il y a quatre mois. Très impliqué dans les missions humanitaires, il était parti faire un nouveau reportage, dans ce pays qu'il connaissait déjà. Tout avait été tenu sous silence pour des raisons de sécurité bien compréhensibles. Dimanche 7 avril, immense soulagement et bonheur puisque ses parents apprenaient que Pierre avait échappé à ses ravisseurs et avait été pris en charge dans un hôpital militaire, d'où il a pu communiquer avec eux. Son état de santé semblerait correct

malgré des conditions de captivité très difficiles et une évasion éprouvante. Bravo à Pierre pour son courage et sa détermination !



COMMERCES ET SERVICES

L'union commerciale : 1^{er} prix de la meilleure animation de Noël



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble, la Caisse d'Épargne, GEG et Virgin Radio ont organisé le 19^e Challenge de la meilleure animation commerciale de Noël. Ce concours est destiné à récompenser les unions commerciales ayant réalisé des animations pour les fêtes de Noël

2012. Les critères d'évaluation par le jury ont pris en compte l'originalité, l'imagination et la durée des animations. Lors d'une soirée à la CCI en février dernier, les lauréats étaient récompensés. L'Union Commerciale d'Allevard a eu l'honneur de remporter le 1^{er} prix devant Moirans, Méaudre, Voreppe, Vizille, Monestier-de-Clermont et Vif. 2 000 € ont été remis par la Caisse d'Épargne et 1 435 € par Virgin radio pour une campagne de 20 spots publicitaires. Le 1^{er} mars dernier, une petite réception était organisée en Mairie d'Allevard où le Maire a félicité chaleureusement les commerçants pour leur dynamisme et leurs initiatives qui leur ont permis de remporter ce challenge.

Samedi 1^{er} juin : Foire victorienne des commerçants

L'union commerciale d'Allevard se mobilise pour une grande foire victorienne. Vos commerçants seront revêtus de costumes d'époques ; de nombreux exposants s'associeront à cette manifestation. Le matin : spectacles déambulatoires dans les rues, L'après-midi : plusieurs spectacles : représentation pour enfants, théâtre, danse, chants... N'hésitez pas à vous costumer, un prix sera décerné au plus beau participant !

SOLIDARITÉ

Des aides pour sortir du mal-logement



Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ? Le Conseil Général de l'Isère avec l'Agence nationale pour l'habitat, l'Agence départementale d'information sur le logement, la CAF et l'Agence régionale de santé lancent un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

- 1°) Votre logement est dangereux, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications. Par exemple : vous risquez de chuter dans l'escalier, l'installation électrique est dangereuse...
- 2°) Votre logement n'est pas étanche, il ne vous protège pas de l'extérieur. Par exemple, la toiture est en mauvais état, les fenêtres laissent entrer de l'air et la pluie, les murs présentent des traces d'humidité...
- 3°) Votre logement n'est pas assez chauffé, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas, vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer, vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures...
- 4°) Votre logement ne permet pas une hygiène correcte, vous n'avez pas d'eau potable, pas d'eau chaude, il n'y a pas de séparation entre les WC et la cuisine...

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au numéro vert : **0800 300 163** (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.

ALLEVARDIN 127

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langenieux-Villard. **Rédaction** : Bernadette Buzaré, Karine Tellier. **Conception graphique et mise en page** : Karine Tellier. **Photos** : Bernadette Buzaré. **Édition** : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4 000 exemplaires. **Dépôt légal** : avril 2013 - ISSN 1270-0061.

SECTEUR BANCAIRE

La Caisse d'Épargne, toute neuve et sur la place



Laëtitia Sandraz, directrice
Marie Malot, responsable de clientèle
Martial Martinez, conseiller clientèle

Fin mars, l'agence de la Caisse d'Épargne a déménagé de la rue Séraphin Bouffier sur la place de la Résistance, après plusieurs mois de travaux. Entièrement neufs, les locaux qui ont triplé de superficie (150 m²), inaugurent un nouveau concept d'accueil dont Allevard est pionnière en qualité d'agence pilote. Une prise en compte adaptée des personnes handicapées, aussi bien pour la clientèle que pour le personnel appelé à y travailler. En effet, le mobilier est complètement modulable, le guichet et les espaces sont conçus pour tous les accueils. Un effort également en direction des économies d'énergie avec des détecteurs de présence dans l'ensemble des bureaux. Côté sécurité, la Caisse d'Épargne s'est dotée de systèmes de surveillance et de protection performants.

Les clients peuvent également bénéficier de deux guichets de retraits (un à l'intérieur, l'autre à l'extérieur), d'une banque libre-service et pour les commerçants, d'un système sécurisé de dépôt d'espèces de 6 h à 24 h. La Caisse d'Épargne d'Allevard compte 2800 clients qui seront ainsi accueillis dans une agence plus sécurisée, plus accessible, plus accueillante et plus pratique. Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 (le jeudi à 9h30) et sur rendez-vous de 13h30 à 18 h. Le samedi de 8h45 à 12h30. Espace libre-service : 7j / 7 de 6h à 24 h.

Caisse d'Épargne
Place de la Résistance
☎ 0 820 821 277 - Fax: 04 76 13 53 61

Trésorerie d'Allevard : ouverture plus large



À compter du 1^{er} mai 2013, la trésorerie d'Allevard ouvre ses portes au public une demi-journée de plus. Les horaires d'ouverture sont désormais les suivants :
Du lundi au jeudi, de 8h15 à 12h et de 13h15 à 16h30
Le vendredi, de 8h15 à 12h.
Fermé l'après-midi.
Le maire et le conseil municipal saluent l'effort d'accueil de ce service public.

Docteur Verdurand : nouveau médecin à Allevard



Le Docteur Olivier Verdurand vient d'ouvrir son cabinet médical en médecine thermique, ostéopathie, médecine du sport au 8, rue Bernard Niepce à Allevard. Cette installation vient conforter la relance de l'activité de l'établissement thermal, ressentie depuis maintenant deux ans.

Docteur Verdurand
8 rue Bernard Niepce
☎ 04 76 97 12 68

HÔTELLERIE/RESTAURATION

De nouveaux propriétaires à l'Hôtel du Parc

Cathy et Olivier Mesme viennent d'acquérir l'hôtel du Parc situé dans l'enceinte du parc thermal. L'ouverture est prévue pour début juin. Au préalable, deux mois de travaux importants de remises aux normes de sécurité sont nécessaires. Ils se disent très fiers de devenir propriétaires de ce bel établissement et espèrent le faire revivre en mettant tout en œuvre pour accueillir le mieux possible leur clientèle. Professionnels depuis de nombreuses années (sur la côte et en montagne), ils sont déterminés à rendre le lustre de cet hôtel remarquablement situé.



À l'horizon plein de beaux projets pour l'hôtel : spa, hammam, jacuzzi... L'hôtel du parc compte 47 chambres (dont 2 chambres avec accès personne handicapée et 6 chambres pour malvoyants ou malentendants), un restaurant et un bar licence 4. Le restaurant sera ouvert 7 jours sur 7 (matin, midi et soir) de début février à fin novembre, avec une restauration l'après-midi. Plus d'info : www.homtel-du-parc.fr

RESTAURATION

Monsieur et Madame Périody reprennent le restaurant Le Trianon

Anciens gérants du restaurant de l'Hôtel du Parc et très attachés à leur clientèle allevardine, Monsieur et Madame Périody ont choisi de reprendre le Trianon, à la demande de Brigitte Lacroix, créatrice de ce lieu qui venait tout juste d'être récompensé d'une fourchette dans le guide Michelin 2013. Monsieur Périody est cuisinier depuis l'âge de 15 ans. Il s'est formé auprès des plus "grands" comme Jean-Pierre Jacob (deux macarons au guide Michelin) et Jean-Michel Bouvier, chef étoilé du célèbre restaurant savoyard "l'Essentiel". Monsieur Périody définit sa cuisine comme populaire. "Cela ne signifie pas que l'on ne mange pas bien, au contraire. Notre carte est élaborée avec des produits frais et de saison. C'est une cuisine simple, authentique et de qualité. Les tarifs que nous affichons sont très abordables. J'aime élaborer des plats à partir de produits locaux comme le Lava-

ret, un poisson local ou encore les écrevisses de nos rivières". Tous les plats sont "maison", les fonds de sauce également. "Nos clients sont contents lorsque je leur propose une poêlée de légumes frais ou encore une mousse au chocolat soufflée accompagnée d'une boule de glace". Pendant que Monsieur Périody s'attelle au piano, Madame Périody accueille la clientèle en salle avec la gentillesse et la convivialité qui la caractérise. Cinq employés allevardins les accompagnent dans cette belle aventure. Le Trianon propose un plat du jour à 9 euros, des menus de 15 à 35 euros ; une formule à 20 euros le dimanche avec buffet à volonté. Le Trianon dispose d'une prestation traiteur sur place, à domicile ou dans le secteur du Grésivaudan pour des événements tels que les mariages, banquets, anniversaires, repas d'entreprise, etc...

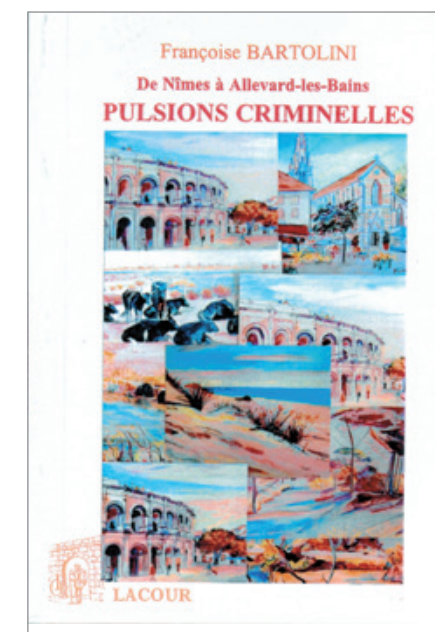


Restaurant le Trianon
Avenue des bains
www.letrianon-allevard.fr
☎ 04 76 71 96 17 - 06 88 03 73 49
Ouvert 7j/7 de mai à septembre. Fermé le dimanche soir d'octobre à avril

LITTÉRATURE

"Nîmes à Allevard-les-Bains Pulsions criminelles"

Depuis sa sortie, en novembre 2012, le nouvel ouvrage de Françoise Bartolini "De Nîmes à Allevard-les-Bains Pulsions criminelles" aux éditions Lacour, remporte un vif succès. Des nouvelles policières dans lesquelles le commissaire Mulot enquête et dont le dénouement est le plus souvent inattendu. C'est son 2^e livre, et encore une fois, elle s'inspire des lieux où elle a séjourné. Depuis une vingtaine d'années, Françoise Bartolini vient chaque année à Allevard pour effectuer une cure. Si vous parcourez les pages de ce livre, vous reconnaîtrez très facilement notre ville où il se passe des choses intrigantes... Françoise Barolini sera à la librairie Tuli-quoi (rue Charamil) le 1^{er} juin, jour de la fête Victorienne des commerçants, pour une séance de dédicace.



ÉDITION

Magali Aïta, une romancière à l'écriture "populaire"



Magali Aïta est une jeune femme qui déborde d'énergie, ce qui lui permet de gérer sa carrière professionnelle et sa vie de famille tout en s'adonnant à sa passion : l'écriture. "Quand j'étais petite, j'inventais des histoires, des personnages que je n'ai jamais mis sur papier. J'ai toujours également tenu des journaux intimes". En 2011, Magali se met à penser que si demain était son dernier jour, elle n'aurait qu'un regret, celui de ne pas avoir pris le temps d'écrire. Dès lors, elle se met à la tâche et l'écriture devient une véritable addiction.

Fan des nouvelles technologies, elle écrit son premier roman "L'amour au bout du clic" dont elle dépose les épisodes au fur et à mesure sur son nouveau blog et s'invente un pseudonyme pour l'occasion "la Chouette bavarde".

"L'amour au bout du clic", c'est l'histoire d'une jeune femme célibataire à la recherche de l'âme sœur qui découvre l'univers des sites de rencontres sur internet. Les réactions en nombre des internautes ne se font pas attendre et l'encourageant à poursuivre l'aventure.

Puis Magali s'inscrit sur Ipagination, un site d'auteurs. Elle y dépose des nouvelles, son roman, des poésies... C'est un succès immédiat.

Son premier roman terminé, elle se lance dans l'écriture du second : "Renaissance", l'histoire d'une femme trader, et continue à exploiter les outils du net en diffusant ses textes sur LinkedIn, Viadeo, Twitter... ou encore des sites féminins tels que "Ladies Room". Dernièrement, elle participe à un concours de nouvelles sur Ipagination dont le thème imposé

était "Sens Interdit". Comblée, elle termine première du concours, lui permettant de réaliser son rêve : une première publication papier avec un recueil de 10 nouvelles dont la sienne "Qu'importe le prix", l'histoire d'une jeune fille participant à la révolution du Jasmin, en Tunisie. C'est la maison d'édition "Chez mon petit éditeur" qui publiera, quant à elle, son premier roman, à compte d'éditeur. Au printemps, elle est présélectionnée pour le concours de nouvelles du Dauphiné Libéré, organisé par "Short Édition", une société grenobloise qui promeut la littérature courte, adaptée à une lecture sur téléphones mobiles.

Magali définit son style d'écriture comme populaire. "Mes histoires sont volontairement légères et distrayantes. Je n'ai pas la prétention de me lancer dans une écriture savante". Et beaucoup de ses lecteurs disent se retrouver dans ce que Magali écrit. Ses personnages sont souvent des femmes. Elle aime aussi traiter les faits de société.

<http://lachouettebavarde.over-blog.com>

TRAVAUX

L'OPAC lance des travaux de réhabilitation d'envergure

Après la rénovation des bâtiments de la rue des Moulins, la commune voulait un coup de neuf sur le plus ancien bâtiment de logement social d'Allevard. L'OPAC a donné son feu vert à ce projet, confirmant son attachement au développement de la commune qui compte aujourd'hui au total plus de 200 logements sociaux.

La résidence le David va bénéficier de travaux visant à renforcer l'isolation thermique du bâtiment et à améliorer les équipements techniques. Les travaux ont démarré en avril et devraient se terminer en mai/juin 2014.

Dans le cadre du renforcement de l'isolation thermique, l'isolation du bâtiment sera faite par l'extérieur des façades. Les nouvelles menuiseries extérieures seront plus performantes avec volets roulants. La toiture-terrasse sera isolée et étanchéifiée. Les portes de chaque logement seront remplacées. Chaque hall d'immeuble sera équipé d'un sas.

Côté équipements techniques, une chaufferie collective au bois sera installée

(avec silo de stockage du combustible) pour la production de chauffage et de l'eau chaude. Un système de distribution du chauffage et de l'eau chaude sera mis en place ainsi qu'une ventilation mécanique hygroréglable. L'installation électrique des logements sera mise en sécurité, l'éclairage des cages d'escalier bénéficiera d'une rénovation. Enfin, chaque cage d'escalier sera équipée d'un système de désenfumage. Côté sécurisation, les toitures seront équipées de garde-corps périphériques pour les interventions de maintenance. Le réseau enterré d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées) sera rénové. En remplacement des gaines vide ordures, une aire de collecte de déchets sera créée.

Ces travaux visant à renforcer l'isolation thermique du bâtiment devraient permettre une réduction de 83 % des consommations d'énergie du bâtiment.

Ce projet de réhabilitation a été retenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), en tant



Les travaux de réhabilitation de la résidence "Le David" ont démarré en avril et devraient prendre fin en mai/juin 2014

qu'opération exemplaire contribuant à la maîtrise d'énergie. Il bénéficie à ce titre d'un financement spécifique et un suivi des consommations du bâtiment sera également mis en place à la suite des travaux.

TRAVAUX

Le futur gymnase du collège

Depuis 2010, la commune d'Allevard travaille sur le dossier de création du gymnase du collège. Cet équipement sera construit par le Conseil Général de l'Isère en partenariat avec la Communauté de Communes du Grésivaudan après les interventions répétées du Maire d'Allevard.

Le Conseil Général est prêt à engager la consultation des entreprises. Le permis de construire a reçu un avis favorable. Il ne restait plus qu'à régler le problème du cheminement piéton dédié spécifiquement aux élèves du collège. La création de ce cheminement était une condition sine qua non pour l'engagement de l'opération par le Conseil Général. Après de nombreux pourparlers, l'acquisition foncière pour le cheminement va être

réalisée dans les prochaines semaines. L'emprise du gymnase et du plateau sportif se fera sur le stade de football actuel d'Allevard, à côté de la piscine. La Communauté de Communes a fait l'acquisition foncière des 8 060 m² nécessaires auprès de la commune. Ce terrain est

ensuite mis à disposition du Conseil général pour réaliser l'équipement sportif. Le dossier suit donc son cours. Les travaux vont débuter dans les prochains mois, dotant ainsi le canton d'une structure attendue des collégiens et des associations sportives.



Vue générale de la façade d'entrée du futur gymnase

ÉDITION

Transalpes VTT : un livre d'Éric Bérioux, Saint-Pierrain

Voilà 20 ans qu'Éric Bérioux avait ce projet d'écriture, depuis son premier raid VTT en 1993 entre Briançon et Menton. Pendant longtemps, le livre qui ne quittait jamais son chevet était "La Traversée des Alpes en VTT" aux éditions Didier Richard. "Ma bible !" nous a-t-il confié. Éric a réalisé une bonne partie du parcours, avec bon nombre de variantes adaptées à une pratique plus ludique du VTT, dans une version plus moderne.

Plusieurs fois, il a alors entrepris le projet de dessiner son propre parcours "sa traversée des Alpes", mais l'incompatibilité entre le terrain et un beau parcours à réaliser l'ont arrêté.

En 2010, en surfant un peu par hasard sur le net, il découvre la cartographie Suisse. Jour après jour, il va l'étudier méticuleusement et arriver à la conclusion que "du Léman à Chamonix cela devrait



fonctionner" ! Son itinéraire correspondait aux priorités qu'il s'était fixées : passer au plus près de la frontière, en traversant les sommets et les vallées les plus prestigieuses des Alpes et en favorisant l'aspect ludique de la descente en VTT ! Durant plusieurs mois, il va multiplier les excursions sur le terrain en prenant des notes, des photos et en rédigeant des étapes, pour parvenir à réaliser un par-

cours de toute beauté entre le Léman et le Queyras.

Le projet avançant merveilleusement bien, à mi-étape, il prend rendez-vous avec Glénat. L'éditeur est hésitant mais après plusieurs mois d'attente, c'est une belle surprise : mieux qu'un simple topo dans un domaine très réservé, il lui offre la possibilité de diffuser largement ce parcours (carto, photo...) dans la superbe collection des "Carrés Glénat"

Ce petit trésor vient d'être publié, il est magnifique !

Éric pourrait vous en parler des heures et des heures tant sa passion pour la montagne et le VTT est présente, tant cette aventure sur le terrain, comme celle de l'édition, l'anime.

PROPRETÉ

Déjection canine : respectons la propreté de la ville !



Si la Ville a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles. La municipalité rappelle aux propriétaires de chiens qu'il existe des espaces chiens sur l'ensemble de la ville : parc Ermitage, parking des Forges, vers la Poste (entre la rue des écoles et l'avenue Louaraz).

Petit rappel : le fait de ne pas ramasser les déjections canines de son animal sur la voie publique constitue une infraction de 2^e classe susceptible d'être sanctionnée par amende de 35 €. Le Maire a demandé à la police municipale de verbaliser les propriétaires de chiens de manière systématique. "Respecter le domaine public, respecter les autres, c'est aussi une forme de démocratie participative" a-t-il indiqué.

Commission cimetièrre

Les beaux jours arrivent. La commission Cimetière invite les citoyens à retirer les compositions florales de la Toussaint qui n'ont pas résisté à l'hiver.



ÉDUCATION

Réforme des rythmes scolaires : Allevard s'engagera en 2014



La nouvelle réforme des rythmes scolaires devra être effective en septembre 2013 et au plus tard en septembre 2014 pour les communes qui demandent une dérogation. Mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire pour tous, tels sont les objectifs annoncés par le ministère de l'éducation nationale. Elle conduira à mieux répartir les heures de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Au-delà du respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, cette réforme vise à assurer un meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire en favorisant des activités sportives, culturelles et artistiques.

Cette nouvelle réforme suscite des craintes dans les territoires ruraux. Manque de locaux, de moyens humains et financiers, de temps, sont les problèmes avancés par les élus des petites communes. Allevard fait partie des deux tiers des communes françaises choisissant le report en 2014, afin d'élaborer un projet satisfaisant avec tous les acteurs et partenaires concernés : parents d'élèves et enseignants, mais aussi professionnels de l'accueil de la petite enfance, de l'animation et le secteur associatif.

À l'initiative de Martine Kohly, adjointe chargée des sports, de la santé et de l'éducation, deux commissions de travail

ont été créées. Une première réunissait tous les acteurs allevardins travaillant avec la jeunesse (les écoles municipales de musique et d'art, le musée, les services jeunesse et sport, les enseignants, des parents d'élèves). Une deuxième réunion cantonale rassemblait les maires et les adjoints en charge de l'éducation, un représentant de la communauté éducative de chaque école et un représentant des parents d'élèves.

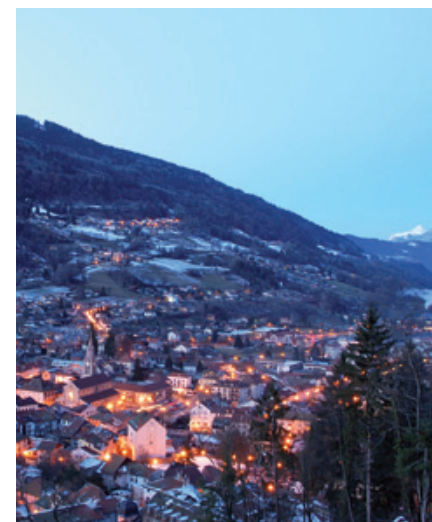
Les associations locales seront également parties prenantes de la concertation dès le mois de mai.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu dont une avec l'inspecteur académique de circonscription.

Un Projet Éducatif Territorial (PEDT) devrait voir le jour dans quelques mois grâce au travail de tous ces intervenants. L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources de notre territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il faudra établir tout d'abord un état des lieux et ensuite définir les objectifs que nous souhaitons atteindre. Des axes de travail ont déjà été évoqués : découverte patrimoniale du territoire et d'activités culturelles, développement de l'activité physique, la citoyenneté.

ÉNERGIE

Diminution de l'éclairage public, un premier bilan



Fin 2012, une commission municipale s'est constituée pour réfléchir à une diminution de l'éclairage public afin de compenser l'augmentation de la taxe gouvernementale (CSPE) qui alourdit les factures d'électricité depuis 2011. La commission a ainsi visité les 1 208 points lumineux de la ville afin d'évaluer les éclairages qui pouvaient être supprimés.

À titre d'expérimentation, une première phase de diminution des éclairages a été lancée début mars 2013. Elle concernait les riverains des zones suivantes : Montouvard, avenue des Bains, rue Chataing, rue de la Gorge, rue Ponsard, avenue Davallet, avenue Louis Gérin (du boulevard au Spéranza), Cottard, Les Perrières, le parking du collège. Les riverains concernés ont jusqu'au mois de juin pour faire part de leurs remarques et observations sur cette expérimentation. Treize doléances ont d'ores et déjà été prises en compte.

À l'issue de cette période, la commission définira les modifications à apporter. En tenant compte des remarques de chacun, elles s'appliqueront alors de manière durable et d'autres quartiers de la ville seront à leur tour impliqués dans cette démarche environnementale.

Renseignements :

Jean-Noël Monnet, directeur des Services Techniques d'Allevard
Tél. : 04 76 97 00 72
Courriel : jn.monnet@allevard.fr

FINANCES

Dotations d'État : une baisse annoncée de 4,5 milliards d'euros

La dotation globale de fonctionnement (DGF), créée en 1979, est la plus importante contribution de l'État aux collectivités. Elle s'élevait à 41,09 milliards d'euros en 2010 et à 41,4 milliards en 2011. Les collectivités peuvent l'employer librement. La DGF bénéficie aux communes, aux groupements de communes à fiscalité propre, aux départements et, depuis le 1^{er} janvier 2004, aux régions.

En février 2013, le ministre du budget annonçait une réduction des concours financiers de l'État, doublée sur deux ans, portant le total du prélèvement à

4,5 milliards d'euros d'ici 2015. Jacques Pellissard, président de l'association des Maires de France, dénonce cette nouvelle coupe budgétaire "lourde de conséquences pour les collectivités locales, cette baisse des dotations aura un impact direct sur les services à la population, sur l'investissement public, et donc sur l'économie locale".

Dans le même temps, l'État sollicite une contribution de solidarité de la part de la commune d'Allevard : 16 000 euros en 2012, 42 000 euros en 2013, 68 000 euros en 2014 et 93 000 euros en 2015.

LOISIRS

Lac de la Mirande



Après une remise en état printanière, le lac de la Mirande va de nouveau recevoir les visiteurs. Cette année, la baignade sera non surveillée et fera donc appel à la responsabilité des familles. Pour des raisons de sécurité, toute embarcation est interdite sur le plan d'eau.

Piscine municipale



La piscine municipale ouvrira ses portes du 18 mai au 22 septembre.

Les horaires d'ouverture et tarifs seront disponibles sur le site de la mairie : www.allevard.fr

Le snack de la piscine sera ouvert tous les jours (sauf intempéries) aux horaires de la piscine et assurera des soirées les vendredis soirs en juillet et en août.

Monique Hilaire : “stabiliser, anticiper et ne pas augmenter l’impôt local”



La chute en France des transactions dans l’immobilier touche bien entendu aussi notre commune. Moins 17800 € pour 2011, moins 47000 € pour 2012 et un prévisionnel de moins 19200 € pour 2013.

> Des dotations de l’État aux collectivités locales

Ayant eu tardivement les derniers chiffres de l’État, le budget 2013 n’en tient pas compte mais notre commune devra subir sur 2013 une première baisse de l’ordre de 35000 euros.

Comme dans le budget de chaque foyer, lorsqu’il y a moins de recettes, on doit revoir les dépenses pour garder un équilibre. Les élus ne souhaitant pas faire peser sur l’impôt local ce différentiel (la dotation de péréquation et la baisse des dotations représenteraient + 3 % d’augmentation des impôts locaux), d’autres sources d’économies ont été activées : diminution des charges de personnel communal, diminution de l’éclairage public pour stabiliser la facture compte tenu de l’augmentation de la taxe CSPE (voir Allevardin n° 126).

Un budget rigoureux, qui permet de garder une stabilité entre les dépenses et les recettes sans augmenter l’impôt local et de continuer à accompagner Le Collet et les Thermes. Un budget responsable qui anticipe les baisses des dotations aux collectivités annoncées par l’État.

C’est une réalité, l’heure est aux économies et le budget communal ne déroge pas à la règle compte tenu d’un contexte économique qui impose d’être rigoureux pour rester équilibré.

En effet, il faut tenir compte des baisses de recettes provenant :

> Du Casino :

300000 € que la commune ne perçoit plus, ayant fait le choix depuis 2011, moment où le Casino risquait de fermer ses portes compte tenu de l’importante baisse de fréquentation et ainsi licencier ses employés, de renoncer à 11 % de sa part et de sauver 45 emplois. Notons que la commune a tout de même perçu en 2012 une somme de 170000 € correspondant à une partie du produit brut des jeux.

> De la péréquation horizontale :

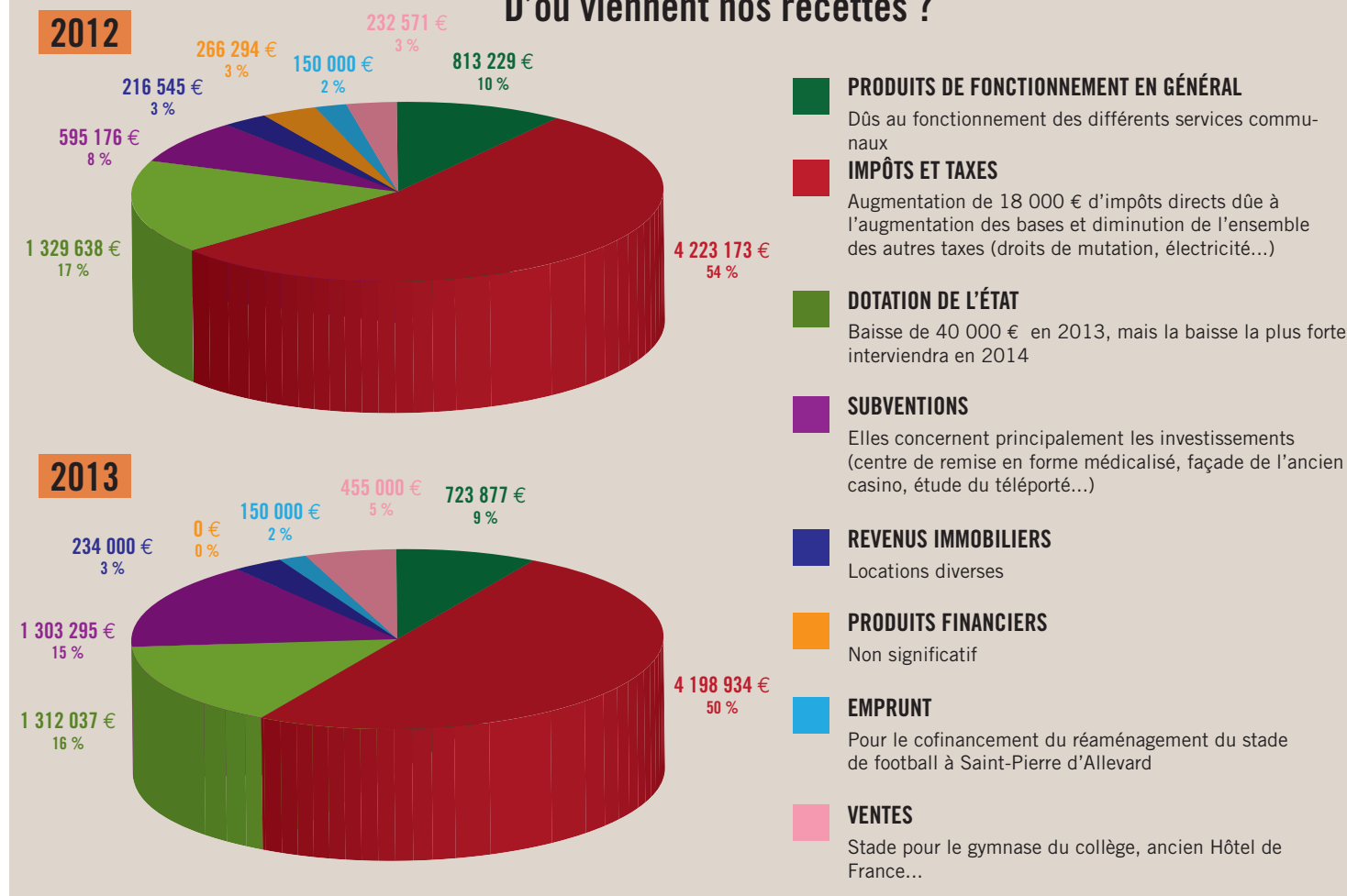
Mécanisme de dotation de l’État qui s’effectue entre les collectivités territoriales et consiste à attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités les plus “riches”.

Si en 2012, cela représentait 16000 € de dépense pour notre commune, pour 2013 ce sera 42000 € à verser et notre collectivité doit déjà se projeter en 2014 où il faut anticiper un montant de 65000 € de dépense.

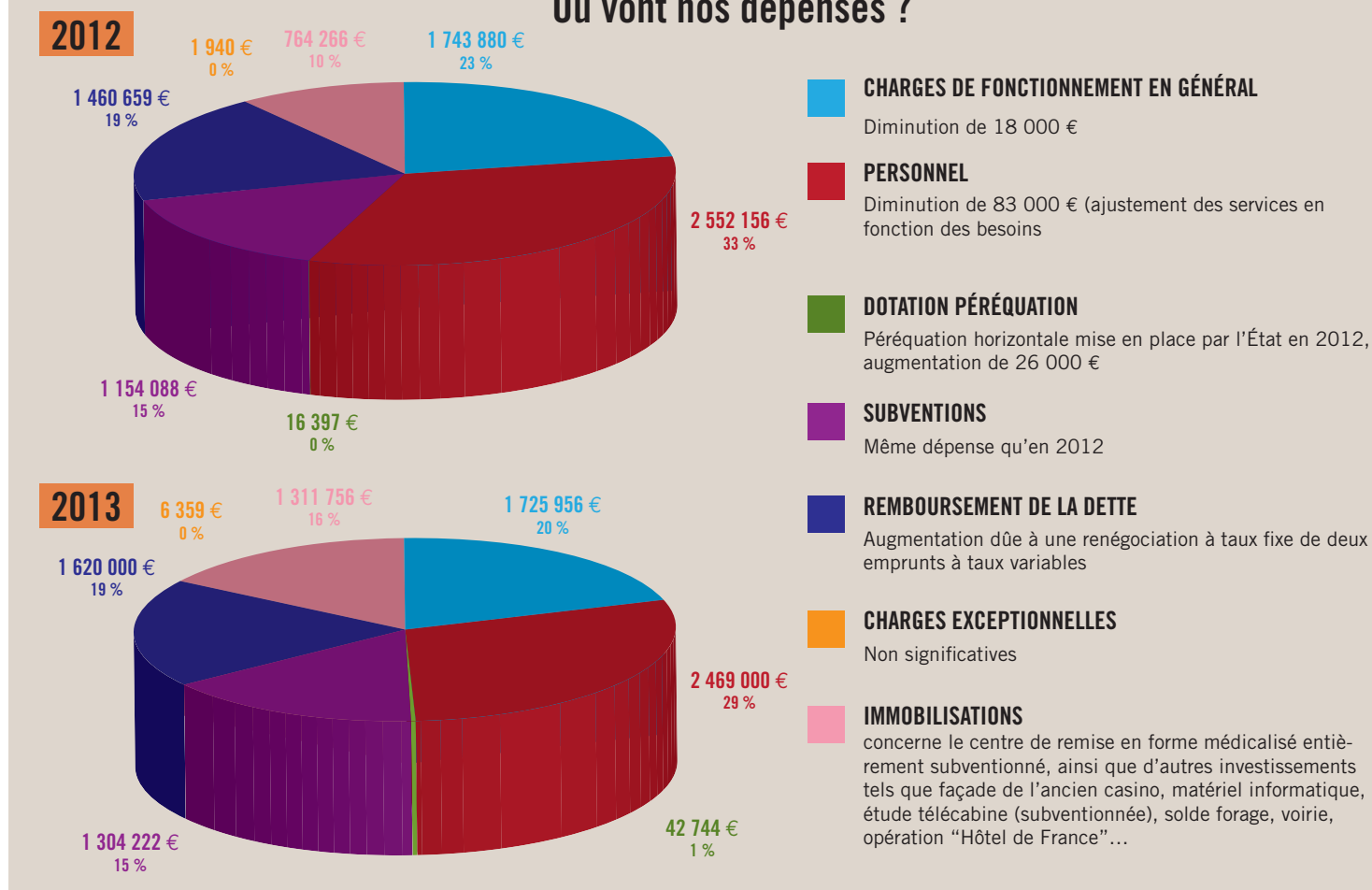
> Du droit de mutation :

Les droits de mutation sont tous les droits et taxes perçus par le notaire pour le compte de l’État et des collectivités à chaque changement de propriétaire. Leur montant varie selon que l’acquisition porte sur un logement neuf ou sur un logement ancien.

D’où viennent nos recettes ?



Où vont nos dépenses ?



Petite enfance, deux modes de garde : l'accueil collectif ou familial

Dans le Grésivaudan, sur 47 communes, 31 disposent d'un droit au choix de garde des enfants sur leur territoire. Allevard est l'une de ces communes depuis 2002. Les familles allevardines peuvent choisir entre deux modes d'accueil: l'accueil collectif qui se fait au multi-accueil "Les petits loups" ou l'accueil familial, au domicile des assistantes maternelles coordonnées par le RAM (Relais Assistantes Maternelles) du Pays d'Allevard.



Ces modes d'accueil, publics ou privés, sont placés sous le contrôle du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui en vérifie les conditions de fonctionnement.

L'accueil collectif

Le multi-accueil "Les petits loups" accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans. Son fonctionnement est à la fois celui d'une halte-garderie et d'une crèche ; il propose un accueil régulier ou occasionnel. D'une surface de 294 m², le multi-accueil "Les petits loups" est équipé de deux unités de vie, comprenant chacune: une salle d'ac-

tivité et un coin repas, deux chambres, une salle de bains. La structure dispose également d'un hall d'entrée, d'un local à poussettes, d'une buanderie, d'une cuisine, d'une salle réservée au personnel et d'un bureau de direction.

Un jardin de 400 m² avec un patio permet aux enfants de profiter de diverses activités de plein air.

Cette structure est ouverte du lundi au vendredi. Elle est fermée trois semaines en été, une semaine entre Noël et le jour de l'an et le vendredi de l'Ascension.

Le multi-accueil "Les petits loups" est ouvert aux habitants des communes qui

participent à son fonctionnement (Allevard, La Chapelle du Bard et le Moutaret). La ville d'Allevard est le principal financeur de la structure et contribue à 34,35 % au budget total de 347 000 euros. La CAF verse à l'établissement une prestation qui permet de diminuer la participation des familles.

L'inscription se fait auprès de la directrice du multi-accueil. La garde régulière fait l'objet d'un contrat établi entre la structure et les parents.

L'établissement, titulaire d'un agrément de la PMI, peut actuellement accueillir simultanément 30 enfants. En septembre 2013, la structure s'adaptant aux nouveaux besoins de la population et prenant en compte la baisse de financement du conseil général, aura une capacité de 24 places.

Défini par un barème CAF, le tarif horaire varie en fonction des revenus des familles et de leur composition.

Le tarif le plus élevé est de 2,70 euros nets de l'heure, repas compris.

Pour mener à bien ses actions, l'équipe d'encadrement et d'animation s'appuie sur un projet d'établissement comprenant un volet social, un projet éducatif (élaboré par des parents élus au conseil de crèche) et un projet pédagogique.

L'équipe éducative est composée d'assistantes petite enfance titulaires du CAP petite enfance, de deux éducatrices de

L'accueil collectif: l'avis de deux mamans

"Âgée de trois ans, notre fille se rend tous les jours à la crèche. Quand elle arrive, un refuge de bonheur et de confiance s'ouvre à elle. Mais aussi un lieu d'apprentissage de tous types apparaît. Nous, les parents, nous ressentons une vraie liaison d'échanges et de confiance avec le personnel qui prend le temps de discuter avec nous sur le quotidien et nous alerte en cas d'apparition de symptômes ou de changement de comportement... Souriantes et motivées, les professionnelles proposent plein d'activités et des sorties organisées: spectacle, piscine... Comme à la maison, les droits et les devoirs de chacun sont fixés."

"Âgée de 31 mois, ma fille fréquente la halte-garderie en accueil occasionnel depuis janvier 2012. Cette expérience enrichissante lui a permis de développer sa socialisation. Le personnel est agréable et ma fille l'apprécie".

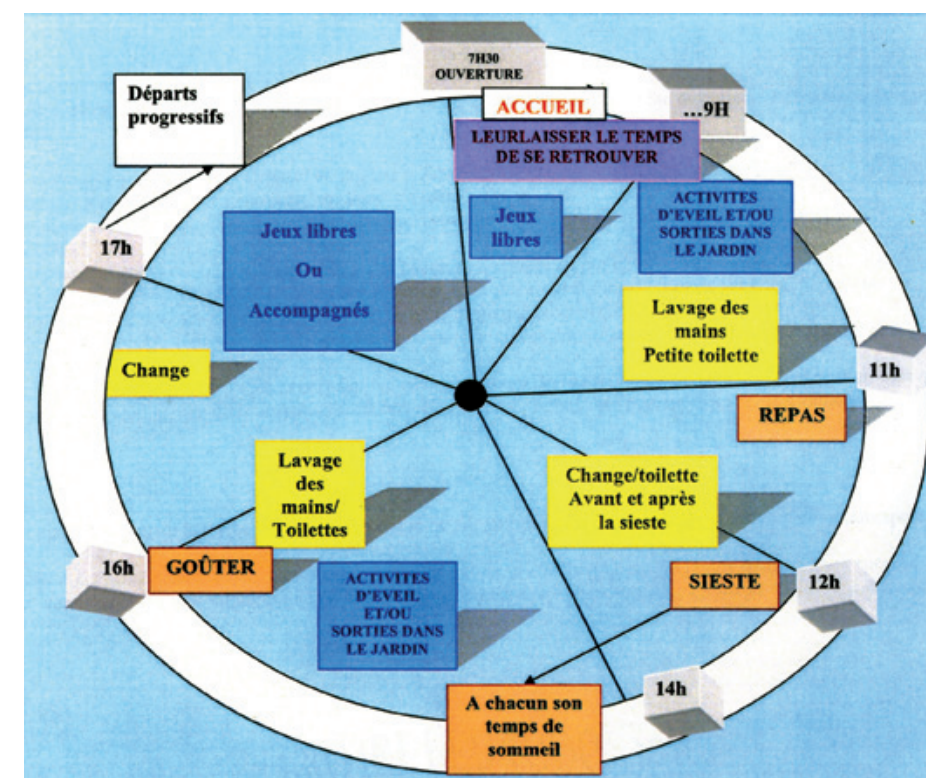
jeunes enfants et d'une infirmière. Un médecin référent à la structure accompagne l'équipe.

L'objectif de l'équipe pédagogique est de stimuler la curiosité de l'enfant, favoriser son apprentissage à la vie en collectivité, tout en respectant son rythme et sa personnalité.

L'équipe pédagogique propose des activités variées tout au long de la journée, adaptées aux capacités de chaque enfant. Les enfants sont libres d'y participer.

Le sommeil et le repos sont des moments privilégiés où elle veille à ce que chaque enfant dorme en fonction de ses besoins et de son propre rythme.

"Ce qui est intéressant dans les métiers de la petite enfance, c'est que chaque année de nouvelles familles sont accueillies et qu'avec elles, nous reformons un groupe de vie basé sur le projet pédagogique. Ce qui nous motive dans ce métier ce sont les rapports humains, l'aide que nous pouvons apporter tant aux familles qu'aux enfants; le travail est sans cesse remis en cause (réflexion sur notre pratique avec l'aide d'une psychologue) et n'est pas routinier." explique l'équipe pédagogique.



De 7h30 à 17h: le déroulement d'une journée au multi-accueil "Les petits loups"

Multi-accueil "Les petits loups"
Horaires unité de 16 places : de 7h30 à 18h30
Horaires unité de 14 places : de 8h à 18h
14 bis avenue de Savoie
38580 Allevard
☎ 04 76 45 07 28
Courriel: creche@allevard.fr
Site web: www.allevard.fr

L'accueil familial

Quatre-vingts assistantes maternelles sont officiellement recensées en Pays d'Allevard, dont 37 officient à Allevard. Elles sont toutes en relation avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) du Pays d'Allevard.

Après avoir suivi une formation de 120 heures, obtenu un brevet de secourisme, effectué (si nécessaire) une remise aux normes de sécurité de son logement, fourni un extrait de casier judiciaire vierge et reçu un agrément de la Protection maternelle et infantile (PMI) du département, l'assistante maternelle peut assurer la garde d'un à quatre enfants à son domicile.

L'emploi du temps de l'assistante maternelle est calqué sur le rythme de l'enfant. Au quotidien, elle veille à répondre à ses besoins : elle doit lui permettre de s'épanouir et de grandir dans un environnement stimulant (comptines, activités manuelles, jeux en fonction de l'âge, repas, sieste).

Avec l'assistance maternelle, les parents bénéficient d'un accueil personnalisable. Quand les enfants sont malades, l'accueil peut être maintenu.

Le tarif moyen d'une assistante maternelle est de 3,20 euros net de l'heure.

Les parents bénéficient d'une aide mensuelle de la CAF en fonction de leurs revenus. Une partie du montant financier restant à la charge des familles est déductible des impôts.

Les prix du repas et du goûter sont fixés par l'assistante maternelle qui bénéficie, comme tout salarié, de cinq semaines de congés payés.



Virginie Chanelière est assistante maternelle depuis six ans : *“Ce métier demande un engagement important tant pour l’assistante maternelle que pour sa famille. Nous sommes là pour accompagner l’enfant dans son épanouissement personnel. Il est parfois compliqué de concilier les différences de caractère et d’éducation entre les enfants. Nous ne sommes pas là pour imposer notre éducation mais pour continuer celle donnée par les parents. Mais c’est aussi là le plus intéressant de notre métier : chaque enfant est unique et le lien qui se crée entre nous est également unique. Même si au premier abord on a l’impression d’être seule dans ce métier, on a la chance sur Allevard d’avoir un RAM, qui permet aux assistantes maternelles de lier connaissance et aux enfants de rencontrer d’autres enfants, et d’aborder un peu la collectivité avant leur entrée à l’école.”*



L'accueil familial : l'avis de deux mamans

“Je fais appel à une assistante maternelle depuis que mon fils Gabriel est âgé de 6 mois. J’en ai rencontré plusieurs avant de choisir celle avec laquelle j’avais le plus de feeling. Gabriel partage ses journées avec d’autres enfants, il est donc sensibilisé à la vie en collectivité. Mon fils rentre à l’école en septembre, il continuera d’aller chez sa nounou en périscolaire. Notre assistante maternelle est proche de notre domicile ; cette proximité facilite notre quotidien. Future maman, j’envisage de faire garder mon 2^e enfant par l’assistante maternelle de Gabriel”.

“Parents d’un bébé de 4 mois en arrivant sur Allevard, nous avons pu instaurer une relation durable, facile et très personnalisée avec notre nounou. Notre enfant s’est vite familiarisé avec elle, son logement, sa famille et six ans plus tard, il y va toujours deux fois par semaine. D’autre part, notre nounou pouvait également assurer la garde de nos deux autres enfants scolarisés, pour la pause déjeuner et le soir. Nous avons eu la chance d’avoir une assistante maternelle très serviable qui nous a souvent dépannés lorsque nous étions coincés par des obligations professionnelles, une flexibilité très appréciable.”

Laurence Chatonnet a suivi la formation d’assistante maternelle l’an dernier : *“Outre le fait d’aimer le contact avec les enfants, ce métier demande de la patience, de l’organisation, de la psychologie et comporte des responsabilités. Au début du contrat, les parents peuvent être “angoissés” à l’idée de nous confier leur “chère tête blonde” sans connaître l’environnement dans lequel ils seront, alors nous devons faire notre possible pour qu’il y ait une vraie relation de confiance et des moments d’échanges. Après une période “d’adaptation”, j’ai trouvé mon rythme, et ce nouveau métier me plaît.”*

Le RAM du Pays d'Allevard, un rôle de coordination entre les familles et les assistantes maternelles

Financé par les municipalités d’Allevard, de Saint-Pierre d’Allevard, de la Chapelle du Bard et de Moretel de Mailles, la caisse d’allocations familiales et le conseil général, le RAM du Pays d’Allevard est un lieu d’information, de rencontre et d’échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Nathalie Borrás en est la responsable : *“J’exerce au Relais depuis maintenant 10 ans et je constate au quotidien l’importance d’une telle structure. Difficile pour un jeune parent de se mettre dans la situation d’un employeur, alors même qu’il vient juste de célébrer l’arrivée de son enfant. Un accompagnement dans la recherche d’un mode de garde, un accompagnement à la séparation et dans les démarches administratives est une aide précieuse pour les familles. C’est ce que je m’applique à apporter à celles qui me sollicitent lors de mes permanences.*



Le Relais permet également de proposer aux enfants et aux assistantes maternelles, un temps d’accueil collectif. Une fois par semaine, nous nous retrouvons autour d’une activité, et pour des échanges sur la pratique professionnelle. Afin de les accompagner dans leurs activités, j’organise des soirées avec des intervenants pour approfondir certains sujets.



La mise en place de sessions de formation, et d’une diffusion des formations dont elles peuvent bénéficier, permet également de les aider sur le chemin de la professionnalisation.

Puéricultrice de formation, mon rôle consiste également à les conseiller ou à les orienter lorsqu’elles rencontrent des

difficultés car elles exercent une profession indépendante à leur domicile et peuvent se sentir parfois isolées face à des situations difficiles. L’aide apportée aux familles et aux assistantes maternelles permet d’avoir une action sur la qualité d’accueil de l’enfant : c’est la principale mission du relais.”

Les permanences du RAM :
Le mardi, de 14h à 18h,
Pôle petite enfance avenue Louaraz,
Allevard-les-Bains
 ☎ 04 76 08 11 96
Le jeudi, de 14h à 18h,
Pôle petite enfance Saint-Pierre d’Allevard,
 ☎ 04 76 45 85 58

Relais Assistantes Maternelles du Pays d’Allevard
Nathalie Borrás
 ☎ 04 76 08 11 96
 Courriel : ram@allevard.fr
 Site internet : www.ram-paysdallevard.fr

L'accueil de loisirs et la garderie périscolaire



L’accueil de loisirs et la garderie périscolaire sont encadrés par le service municipal enfance jeunesse.

En continuité de l’accueil de la petite enfance sur les structures multi-accueil “Les petits loups” et le Relais Assistantes Maternelles du Pays d’Allevard, l’accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et les vacances scolaires.

La garderie périscolaire accueille les enfants de 3 ans et plus.

Les locaux sont agréés par la PMI (protection maternelle et infantile).

L’équipe d’encadrement est titulaire du BAFA (Brevet d’Animation à la Fonction d’Animateurs) et son nombre varie selon les effectifs.

Le projet pédagogique de l’accueil de loisirs prend en compte le développement de l’enfant et son épanouissement aux travers d’activités éducatives et ludiques.

Près de 150 familles allevardines utilisent ces services. Un budget de 80 000 euros leur est consacré.

Service Jeunesse - “Accueil de loisirs”
Avenue Louaraz ☎ 04 76 13 50 60
 Courriel : pij@allevard.fr
Horaires administratifs : du lundi au vendredi, de 14h à 18h

THERMALISME

C'est parti pour une nouvelle saison thermale



Depuis le 8 avril et jusqu'au 2 novembre, les thermes vont accueillir plusieurs milliers de curistes dans le cadre de cures de rhumatologie, de voies respiratoires ou de soirées et séjours détente.

Les soins thermaux

Rhumatologie : une cible privilégiée, les douleurs chroniques

Depuis plus d'un siècle, la cure à Allevard apaise naturellement les douleurs de l'âge, les rhumatismes inflammatoires ou dégénératifs et les traumatismes. Réduction des phénomènes douloureux, accroissement de la mobilité et report d'une éventuelle chirurgie sont bien souvent au rendez-vous des soins thermaux. Fort de ces résultats, les thermes développent maintenant des protocoles de soins complémentaires qui amplifient les effets bénéfiques de la simple cure. À ce jour, il en existe deux : "fibromyalgie" et "arthrose et douleurs articulaires chroniques".

Voies respiratoires et ORL : les enfants d'abord... !

L'eau minérale des thermes a des effets désinfectants, antiallergiques et immunostimulant sur l'ensemble de la muqueuse respiratoire. Sa composante gazeuse lui

ajoute un effet relaxant, en particulier pour les affections spasmodiques telles que l'asthme. Très efficace sur les enfants, cette cure n'a plus le succès qu'elle avait dans les années 70. Mode de vie et progrès des traitements médicamenteux en sont les principales causes. Pour relancer cette activité, les thermes et la communauté de communes du Grésivaudan ont mis en place un centre de loisirs thermal à Saint-Maximin. Ouvert en juillet et août depuis 2011, il accueille les enfants de 3 à 12 ans qui peuvent ainsi suivre une cure de 3 semaines aux Thermes d'Allevard, tout en profitant du centre aéré.

Le plus des Thermes : la cure en double orientation : vous pouvez bénéficier dans une même cure de soins différents (cure rhumatologie + cure voies respiratoires)

Apprendre à mieux vivre le stress

Au-delà des cures traditionnelles, les thermes proposent aussi cette année une approche thérapeutique sur le stress d'une semaine. L'objectif est d'obtenir à court terme une détente physique et psychologique (une des nombreuses vertus du soufre) mais aussi de mettre à disposition des outils pour retrouver son équilibre à moyen et long terme (nutrition, relaxation, gestion des stressseurs...).

Et pour le plaisir... le thermalisme côté bien-être

Vous n'êtes pas obligé de souffrir de rhumatismes, d'asthme ou de stress pour profiter des Thermes d'Allevard. Pour une soirée ou un séjour, vous pouvez goûter à différents soins, plus particulièrement adaptés au bien-être : douches, bains, massages applications d'argile sont complétés, entre autres pratiques, par des séances de shiatsu, de sauna japonais, de musicothérapie ou de luminothérapie.

Des réservations stables

À ce jour, les réservations sont globalement dans la lignée de l'an dernier malgré un net tassement de la fréquentation en voies respiratoires. Cette perte est compensée par les progressions en rhumatologie, en fibromyalgie et une véritable explosion sur le protocole arthrose. Par ailleurs, la cure anti-stress, mise au point l'an dernier, démarre bien. Les premières cures sont d'ores et déjà complètes.

Recherche scientifique

L'AFRETH (Association Française pour la Recherche Thermale), lors de son conseil d'administration du 13 février, a retenu le projet "THERMALGI" que le CHU et le CIC (Centre d'Investigation Clinique) de Grenoble ont présenté en association avec les Thermes d'Allevard. Une étude très poussée va être menée pour évaluer scientifiquement l'effet du traitement thermal sur la fibromyalgie. Pour se faire, un panel de curistes fibromyalgiques sera suivi durant plusieurs mois avant et après la cure.

Une avancée médicale pour Allevard, le centre de remise en forme

La grande nouveauté des thermes sera très prochainement l'ouverture du Centre

de remise en forme médicalisé. Actuellement en cours de travaux, la fin du chantier est espérée en juin. Ce lieu, ouvert toute l'année se composera de :

- une cabine de consultation pour professionnels de la santé
- un bassin thérapeutique (6 personnes)
- un plateau kiné, fitness avec matériel de rééducation
- une salle de conférence et d'activité physique (yoga, step, gym...)

Cet aménagement de 500 m² communiquera directement avec l'espace sauna, hammam, luminothérapie, musicothérapie, massage et tisanerie des thermes. Cette extension des thermes s'adresse à une clientèle multiple.

Récupération, rééducation et kinésithérapie :

- rééducation fonctionnelle en bassin thérapeutique,
- réadaptation à l'effort : douleurs chroniques, suite de traumatisme...
- kinésithérapie respiratoire,

Un "plus" important pour le canton qui permettra aux patients de bénéficier de soins qui jusqu'à présent étaient inexistant à Allevard. Pour les kinésithérapeutes, la structure leur donnera les moyens matériels d'exercer ce type de soins qui demandent un équipement spécialisé.

Complément de cures

Les curistes inscrits dans les différents protocoles complémentaires (fibromyalgie, arthrose, stress,...) utiliseront ces installations pour suivre une partie de leurs soins. Pour les autres, il sera possible de compléter (avec supplément) leur cure avec des activités encadrées par du personnel soignant (activités physiques adaptées...).

Vie associative

En soirée, cette structure sera également ouverte aux associations locales pour des pratiques sportives et de remise en forme. De même, progressivement, des programmes de soins seront proposés aux particuliers et aux sportifs de hauts niveaux.

Entreprises

Mise en place d'ateliers-séminaires (2/3 jours) de management de la performance et de gestion du stress.

Les Thermes d'Allevard ☎ 04 76 97 56 22

www.thermes-allevard.com

Le Collet d'Allevard : un chiffre d'affaires record pour la saison 2012/2013

Malgré une météo incertaine entre le mois de janvier et le mois d'avril (38 journées sans soleil), la station du Collet d'Allevard a terminé la saison 2012/2013, avec un chiffre d'affaires record de 2 198 500 € : 11 % de plus que la saison dernière et 9 % de plus que la meilleure saison du Collet.

En 2011, la station du Collet enregistrait 216 000 skieurs, 230 000 en 2012 et 240 000 en 2013.

Record battu également côté chute de neige, avec une hauteur cumulée de 6m50 au sommet des Plagnes.

"L'attrait du ski ne fléchit pas, mais il faut que toutes les conditions soient remplies : beau temps, bonne neige et bonne route" explique Marc Rosset, Président des remontées mécaniques du Collet d'Allevard. "Le chiffre d'affaires se concentre sur une période de plus en plus courte. Le remplissage de la station a été satisfaisant grâce à la centrale de réservation de l'office de tourisme et la nouvelle agence immobilière du Collet. Satisfaction générale des agents économiques du Collet même s'il faut se lancer dans une démarche commerciale offensive" ajoute Marc Rosset.



La commission "sécurité des pistes" émet un avis favorable

À la demande du Maire d'Allevard, la commission de sécurité en montagne s'est réunie le jeudi 21 février au Collet d'Allevard pour visiter l'ensemble du domaine skiable. Elle a contrôlé le bon fonctionnement de quelques points importants : la protection des personnes et des biens, l'organisation du service de sauvetage et de secours, ou bien encore, l'information du public et

également l'implantation et la délimitation des pistes de ski.

La commission a pu constater que l'ensemble des préconisations faites en 2012 pour certaines pistes ont bien été appliquées. Elle a également félicité le personnel des remontées mécaniques pour tout le travail effectué visant à l'amélioration de la sécurité. La station du Collet bénéficie d'un avis favorable.

SERVICE JEUNESSE

Inscriptions 2013/2014
(garderie, cantine, étude surveillée et accueil de loisirs)



Les inscriptions se feront à partir du lundi 3 juin 2013 au service jeunesse, du lundi au vendredi, de 14h à 18h. Pour les familles déjà inscrites en 2012/2013, l'inscription n'est plus nécessaire. Toutefois, vous devez faire parvenir au service jeunesse les modifications intervenues en cours d'année (changement d'adresse, de situation familiale, de quotient familial...) avant le 28 juin 2013. Les nouvelles familles utilisatrices devront remplir le dossier complet. (disponible sur www.allevard.fr) Cette année, pour les services garderie, étude et accueil de loisirs, une fiche devra être complétée tous les mois (téléchargeable sur le site de la mairie : www.allevard.fr) ou à retirer dans les locaux du Pôle Jeunesse afin que les animatrices aient une liste des enfants à accueillir la plus juste possible. Seules les urgences pourront être prises en compte en dehors de ce fonctionnement.

Pour la cantine, les enfants en accueil régulier pourront s'inscrire à l'année. Seuls les "occasionnels" devront remplir une fiche mensuelle. Les animatrices n'accompagneront plus les enfants à des activités associatives durant le temps de garderie (afin de respecter le taux d'encadrement en vigueur).

Renseignements :
Service jeunesse
☎ 04 76 13 50 60
Courriel : pj@allevard.fr

LYCÉE HAUT BRÉDA

La délégation européenne Comenius découvre Allevard



Du 11 au 16 mars, le lycée Professionnel Le Bréda recevait plusieurs délégations étrangères (roumaine, polonaise, espagnole, portugaise et italienne) dans le cadre du projet Comenius. Financé par la commission européenne, le projet Comenius, à vocation culturelle et patrimoniale, vise à offrir aux lycéens européens de nombreuses opportunités de développement professionnel et personnel et d'affiner leur compréhension des cultures et des valeurs étrangères. Le 11 mars, la municipalité d'Allevard a invité, en mairie, toutes les délégations à partager un pot de bienvenue accompagné d'un diaporama-photo sur le Pays

d'Allevard. Ce fut l'occasion pour chaque délégation de présenter sa région d'origine. Leur séjour à Allevard a permis à ces jeunes européens de découvrir les Alpes et la culture française et d'apprécier les magnifiques paysages hivernaux du pays d'Allevard.

La semaine s'est achevée avec la participation de tous à un loto à vocation humanitaire; projet porté par des élèves du lycée professionnel Le Bréda qui s'appliquent, depuis de nombreux mois, à récolter des fonds pour une action humanitaire au Cambodge.

Été 2013 : inscriptions au séjour d'été et à l'accueil de loisirs



Les inscriptions pour le séjour d'été et l'accueil de loisirs commenceront au service jeunesse, à partir du lundi 6 mai 2013.
Séjour d'été : du 19 au 26 juillet dans les Hautes Alpes. À partir de 12 ans. Au programme : rafting, bouée tractée, VTT.
Accueil de loisirs : du 6 juillet au 30 août. Fermeture du 12 au 16 août. De 3 à 12 ans. Programme disponible en mai.

Renseignements :
Service jeunesse
☎ 04 76 13 50 60
Courriel : pj@allevard.fr
www.allevard.fr

CITOYENNETÉ

Les jeunes Allevardins élisent leur 4^e conseil municipal des enfants



Le premier conseil municipal des enfants s'est mis en place en 2006. Le 24 janvier, pour la 4^e fois les enfants d'Allevard (CM1-CM2) étaient appelés aux urnes pour élire démocratiquement leur nouveau conseil pour deux ans. Durant les quinze jours qui ont précédé, les candidats ont fait campagne. Ils ont communiqué sur leurs projets en réalisant des affiches électorales. Le 18 février, les seize nouveaux élus ont pris place pour la première fois en salle du conseil pour élire leur nouveau Maire et nommer un adjoint. Ce fut l'occasion pour Philippe Lange-nieux-Villard, Maire d'Allevard, de remercier le conseil municipal des enfants sortant et de féliciter les nouveaux conseillers qui choisissent de consacrer une partie de leur temps libre à mettre en place des projets au bénéfice de tous.

Liste des nouveaux élus :

Maire : Nathan Ayrault



Maire-adjoint : Juliette Podgorski

Conseillers municipaux : Jules Bernard, Luis Cassar, Sixtine Collin, Mael Chan-crin, Corentin Chaneliere, Simon Dubost, Nans Hannecart, Madyson Lagalle, Mélissa Mesnage, Romain Pascal, Malvin Rota, Johan Zanardo, Lucas Zanardo, Lina Sanz.



Affiche électorale de Nathan Ayrault

COLLÈGE FLAVIUS VAUSSENAT

Une conférence sur l'autisme



Qu'est-ce que l'autisme ? C'est la question à laquelle ont répondu les intervenants lors de la conférence du 15 février, organisée par la fédération des parents d'élève FCPE du collège d'Allevard, présidée par Eugénie Roche, et l'association "L'herbe Bleue" présidée par Emmanuelle Paladini.

Plus de 80 parents, enfants, professionnels de l'éducation et professionnels de la santé, ainsi que Martine Kohly, adjointe au Maire, en charge des écoles et de la jeunesse, étaient présents pour écouter les réponses apportées par Miguel Martinez, chargé de mission au Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes (CRA), et Emmanuelle Rossini, ergothérapeute et chercheuse au Département Santé Université Professionnelle de la Suisse Italienne, spécialisée en Autisme et Cognition Sociale.

On évalue aujourd'hui à 440 000 le nombre d'autistes en France, un chiffre qui ne cesse d'augmenter sur l'ensemble de la planète. Un enfant sur 150 naît autiste et de récentes études seraient encore plus alarmistes : un enfant sur 80. Une situation préoccupante qui ne peut qu'encourager à une meilleure connaissance de ce trouble.

Pour plus d'info sur le CRA :

www.cra-rhone-alpes.org

Plus d'info sur l'association "L'herbe bleue" : lherbebleue.free.fr

MUSÉE D'ALLEVARD

Belledonne s'affiche !

Les sports d'hiver, le thermalisme et le tourisme dans le massif de Belledonne à travers les affiches (1890-1980)



fut longtemps dénigré et considéré comme un art mineur. Cette exposition est donc aussi l'occasion de rendre hommage à cette production publicitaire éphémère qui n'avait pas vocation à être conservée mais qui trouve aujourd'hui largement sa place dans le cœur du public.

Les chemins de fer et l'affiche

L'affiche ne peut être évoquée sans parler du rôle primordial qu'ont joué les compagnies de chemin de fer dans la commande puis la diffusion des affiches. L'exposition présente des tableaux originaux ayant servi à la réalisation d'affiches, et en particulier d'affiche pour la société de chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Plus communément appelée PLM, cette société est à l'origine de la commande de nombreuses affiches sur les thèmes des sports d'hiver, du thermalisme et du tourisme pour la promotion de sites situés dans le massif de Belledonne.

Belledonne s'affiche !

[1 : Les sports d'hiver]

Le musée d'Allevard présente du 18 mai au 27 septembre 2013 un premier volet de son exposition consacrée aux affiches faisant la promotion des sports d'hiver dans les Alpes et dans le massif de Belledonne en particulier. Cet ensemble d'une trentaine d'affiches donne l'occasion de découvrir l'histoire des sports d'hiver dans un massif où le ski a très rapidement trouvé sa place, jusqu'à accueillir les Jeux Olympiques en 1968.

Belledonne s'affiche !

[2 : Thermalisme et tourisme]

Le musée d'Allevard compte dans ses collections un bel ensemble d'affiches anciennes que cette exposition va dévoiler. Mais cet art avant d'être collecté par les musées et valorisé lors d'expositions,

Belledonne s'affiche !

[1 : Les sports d'hiver]

Du 18 mai au 27 septembre
Musée d'Allevard

[2 : Thermalisme et tourisme]

Du 8 au 25 octobre
Thermes d'Allevard,
galerie Niepce

Animations et activités autour de l'exposition

Le musée d'Allevard propose un programme d'activités et d'animations pour enfants et adultes à l'occasion de "Musées en fête" / "La Nuit européenne de mu-

sées" (18 et 19 mai 2013) et des "Journées Européennes du patrimoine" (14 et 15 septembre 2013).

Programme détaillé sur :

www.museedalleverd.wordpress.com

Le musée propose des visites commentées sur réservation pour les groupes à partir de 8 personnes.

Exposition itinérante

Une version itinérante de l'exposition "Belledonne s'affiche !" sera disponible. Réservation auprès du musée.

Exposition :

Tous les jours, sauf le samedi, de 15h à 18h. Pour les groupes sur réservation.

Information et contact :

Evelyne Bosch-Camilleri :

04 76 45 16 40

museejadis@alleverd.fr

www.museedalleverd.wordpress.com



PATRIMOINE

"Les chemins du fer en Belledonne"

La richesse exceptionnelle des minerais de fer des Hurtières, d'Allevard, et la présence de gisements secondaires, comme dans le Val Gelon, ont donné lieu très tôt à une exploitation qui a mobilisé les sociétés locales. Elles ont permis le développement de productions sidérurgiques et métallurgiques variées, sur place ou dans un périmètre assez étendu du fait de l'exportation d'une partie du minerai et des fontes. Cet ensemble productif a laissé de nombreux vestiges aujourd'hui partiellement valorisés sur quelques sites assez isolés les uns des autres.

La constitution du réseau "Les Chemins du Fer en Belledonne" est née de la volonté d'un partage d'expérience et la mutualisation des ressources, de la sauvegarde des sites patrimoniaux, de l'accès et la compréhension de ces sites au public, du développement d'une activité économique. Piloté par l'association rochettoise "Bien vivre en Val Gelon", un comité composé de communes de l'Isère et de la Savoie donne les orientations du projet.

La municipalité et le musée d'Allevard sont partie prenante de ce projet patrimonial de grande envergure.



Un colloque ouvert au public propose une approche simple mais scientifique des sites :

Mercredi 22 mai : Conférences scientifiques La Pléiade

Jedi 23 mai : Conférences scientifiques Institut Karma Ling, Arvillard

Vendredi 24 mai : Journée pédagogique réservée au public scolaire "Sur les Chemins du Fer en Belledonne".

Samedi 25 mai : Visites de sites programme tous publics

Programme détaillé disponible sur

www.fer-belledonne.fr

Façade de l'ancien Casino

Côté rue, avenue des Bains, la façade de l'ancien Casino fait actuellement peau neuve. En effet, dans le cadre de l'aménagement de ce bâtiment, dont on espère l'installation du futur musée d'Allevard, une réfection extérieure de 180 m² de cette partie de la bâtisse est en cours de réalisation.



Outre l'aspect esthétique que cela va représenter pour cette rue, ces travaux vont permettre la mise en valeur du vitrail de 1925, réalisé par Jacques Mayosson, sur un espace de 60 m². Un châssis de protection supportera cette œuvre où le Maître verrier avait repris le symbole de la fête et du raffinement à travers une lyre et des roses. Fin mai, les passants devraient pouvoir découvrir cette nouvelle façade et le vitrail. Coût de travaux : 72 300 euros HT dont 15 % de subvention du Conseil Général.

EXPOSITION

Exposition de l'école municipale des arts

Le samedi 8 juin, l'école municipale des arts exposera à la salle charrière et dans ses locaux, à la maison des Forges, de 10 h à 18 h. Un rendez-vous annuel où les 200 élèves et professeurs des ateliers peintures, poterie, papier mâché, sculpture sur bois, montreront une partie de leurs créations au public.

La commission extra-



municipale "Culture" et "Patrimoine"

La commission extra-municipale "Culture" regroupe des Présidents d'associations culturelles artistiques, des particuliers passionnés qui, par leurs réflexions, aident à la promotion de la vie culturelle si riche de notre ville. Il est cependant une page qui s'écrit très discrètement alors qu'année après année, elle ouvre sur des chapitres remarquables : c'est celle de notre patrimoine. Le musée nous le propose par ses expositions temporaires annuelles, par la "Nuit des musées", les "journées du patrimoine" et les passionnés sont présents, discrets et efficaces, pour que la réussite soit totale. Il en sera de même pour le prochain colloque "Les chemins de fer en Belledonne" L'association "Les amis du musée" s'investit inconditionnellement chaque fois ; elle propose, chaque été, des visites de la ville et des conférences hebdomadaires... Pour intégrer complètement cette dimension culturelle, la commission enrichit son appellation : elle est désormais "commission extra-municipale culture et patrimoine".

21 JUIN 2013

Fête de la musique

Cette année, le thème de la fête de la musique est "La voix".

Le 21 juin 2013, l'association de préfiguration du futur musée de la voix et la municipalité d'Allevard mettront à l'honneur "Damia", cette grande voix de la chanson française des années 1900, qui fréquentait assidûment les thermes d'Allevard.



AU PROGRAMME :

- De 17h à 19h :
- Michèle Gallino chante "Damia"
 - Chants interprétés par les enfants de l'atelier voix de l'école municipale de musique
 - M.Caroll, crooner, sera accompagné de M. Gauthier-Lurty au piano

- De 19h à 20h30 :
- Danse et musique avec l'association "Manon dans son monde"

- De 20h30 à 21h :
- Concert de l'harmonie

Librairie Tuliquoi :
Opération dédicace d'une biographie de Damia écrite par Georges Salamand

COMÉDIE MUSICALE

" Les Misérables "

D'après la comédie musicale d'Alain Boublil et de Claude Schonberg
Adaptée de l'œuvre de Victor Hugo
Dimanche 7 juillet, La Pléiade, 20h30

La Compagnie Vocale revisite cette comédie musicale inégalable avec 50 choristes, solistes et musiciens. Sous la direction artistique de Valérie Micheli, la direction musicale de Pascal Andréis et dans une mise en scène de Benoit Kopniaeff, replongez dans la France du début du XIX^e siècle. En pleine révolution, retrouvez l'histoire poignante d'un homme hors du commun: Jean Valjean, ancien forçat poursuivi sans relâche par l'impitoyable inspecteur Javert, sa rencontre avec Fantine, victime d'amour vouée à un destin tragique, qui l'amènera à trouver sa rédemption en adoptant sa fille Cosette, exploitée par l'exécrable couple Thénardier, dont la vie sera changée à tout jamais. Retrouvez le combat effréné des Misérables pour trouver la liberté, le courage de Gavroche rejoignant un groupe d'étudiant révolutionnaire menés par Enjolras et l'engagement torturé de Marius, amoureux fou de Cosette, sous le regard désirable d'Éponine, sacrifiée pour sauver son amour déçu.



Ainsi les spectateurs découvriront, ou retrouveront, une nouvelle version de ce chef-d'œuvre de la littérature française. Avec le concours de: Création et réalisation des costumes: Lycée Argouges
Décors: section menuiserie
"Les compagnons du Tour de France"
Conception affiche, logo, communication: Lycée Marie Curie
Tout public dès 6 ans - Durée 1h45
Plein tarif: 20 euros
Tarif réduit: 16 euros (étudiant, lycéen, collégien, demandeur d'emploi)
Enfant jusqu'à 12 ans: 12 euros
Réservations: Office du tourisme du Pays d'Allevard - 04 76 45 10 11, La Pléiade (sur place ou par téléphone) du lundi au vendredi de 18h à 20 h.

110^e anniversaire du groupe de Trompes de Chasse
"Le Rallye Bréda"

Samedi 25 mai, à 20h30

Concert exceptionnel à l'église de Saint-Marcel d'Allevard regroupant les meilleurs sonneurs de la région Rhône-Alpes

Programme : fanfares de fantaisies, trompe et piano, quatuor de cuivres, cors d'harmonie

Entrée : 8 euros (billet en vente auprès des sonneurs d'Allevard et à l'office de tourisme du Pays d'Allevard)

Dimanche 26 mai, de 9 h à 17 h

Au parc thermal, rassemblement-concours des sociétés de Trompes de chasse de la région Rhône-Alpes



1^{ER} MAI

Fête des classes

10 MAI

Concert de 3 harmonies
La Pléiade, à 20h30

18 MAI

Spectacle cabaret du conseil cantonal des jeunes
La Pléiade, à 16h

Spectacle de danse

"Hymne à la Danse"

La Pléiade, à 20h30

18 ET 19 MAI

Musée en fête

Programme détaillé sur

www.museedallevard.wordpress.com

18 MAI AU VENDREDI 25 OCTOBRE

"Belledonne s'affiche"

[1 : Les sports d'hiver]

Du 18 mai au 29 septembre

Musée d'Allevard

(programme détaillé page 20)

DU 22 AU 25 MAI

Colloque "Les chemins de fer en Belledonne"

(programme détaillé page 21)

25 ET 26 MAI

Rassemblement-concours des sociétés de trompes de chasse

de la région Rhône-Alpes

(programme détaillé page 22)

1^{ER} JUIN

Foire victorienne

organisée par l'Union Commerciale

Dans les rues d'Allevard

(programme détaillé page 3)

2 JUIN

13^e tournoi de volley 3X3 sur herbe

(programme détaillé page 24)

7 JUIN

65^e Critérium du Dauphiné

8 JUIN

Exposition de l'école municipale des Arts

Maison des Forges, de 10 h à 18 h

(programme détaillé page 21)

16 JUIN

Récital de guitare andalouse classique

Église Saint-Marcel

Fête de la transhumance

Place de la Résistance

21 JUIN

Fête de la musique

(programme détaillé page 22)

22 JUIN

Concert de l'école municipale de musique

La Pléiade, à 20h30

DU 28 JUIN AU 6 SEPTEMBRE



Concerts

Tous les vendredis, à 18h30

Place de la Résistance

30 JUIN

Championnats de France de pétanque des moniteurs de ski

Parc thermal Allevard

6 JUILLET

Loto organisé par les Prévoyants de l'avenir

1^{er} prix : une semaine de remise en forme aux Thermes d'Allevard

La Pléiade, à partir de 19 h

7 JUILLET

Les Misérables

Comédie musicale avec 50 choristes

La Pléiade, à 20h30

(programme détaillé page 22)

DU 7 JUILLET AU 31 AOÛT

Ouverture du télésiège des Plagnes

Tous les jours, de 11h à 17h

DU 10 JUILLET AU 28 AOÛT

Spectacle pour enfants

Tous les mercredis, à 18h15

Place de la Résistance

14 JUILLET

Feu d'artifice

Lac du Flumet

22 JUILLET

Cinétoiles « Un monstre à Paris »

projection d'un film en plein air

Parc des Thermes, à 21 h

24,30 JUILLET, 6 ET 13 AOÛT

Bals populaires en plein air

Place de la résistance

29 JUILLET

Gala lyrique

La Pléiade, à 20h30

31 JUILLET

Concert de flûte et d'orgue

Église d'Allevard, à 20h30

1^{ER} AOÛT

Loto de l'union commerciale

La Pléiade, à 20h30

3 AOÛT

Spectacle "Improloco" ligue1pro38

La Pléiade, à 20h30



5 AOÛT

Concert de gospel "Sister nat"

La Pléiade, à 20h30

15 AOÛT

Fête de la montagne

Collet d'allevard

18 AOÛT

Concert de Jean-Claude Gianada

Église Saint-Marcel

30, 31 AOÛT ET 1^{ER} SEPTEMBRE

Ultra-trail de Belledonne

www.lechappeebelledonne.com

ANCIENS COMBATTANTS

La FNACA du Pays d'Allevard : solidarité, fraternité et dévouement



Créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958, la FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord.

Elle regroupe à ce jour 358 505 adhérents rassemblés dans 3 560 comités locaux ou cantonaux.

Sous la présidence de Jean Olivetto, le

comité local de Saint-Pierre d'Allevard s'est officiellement constitué en 1966, en présence d'Aimé Paquet (député de l'Isère), Flavius Vausenat (conseiller général), Marcel Coquand (Maire de Saint-Pierre d'Allevard) et d'une trentaine d'adhérents. En 1966, le comité local, dynamique et volontaire, rejoint le comité départemental.

Bernard Moncenis crée le comité d'Allevard en 1967 puis le comité de La

Rochette en 1968 avec Jean Olivetto. En 1988, le comité de Saint-Pierre d'Allevard et d'Allevard fusionnent pour devenir le comité cantonal du Pays d'Allevard, sous la présidence de Bernard Moncenis, succédant à Jean Olivetto.

Chaque année, le comité commémore le "19 mars 1962", cessez-le-feu en Algérie. Cette date vient d'être reconnue par le Parlement, par une loi du 8 novembre 2012, comme journée officielle du souvenir et du recueillement en mémoire de nombreuses victimes civiles et militaires. Sept frères d'armes sont morts pour la France sur le canton d'Allevard.

Le comité, très actif, participe également à toutes les cérémonies patriotiques, les congrès départementaux et nationaux, les délégations auprès des élus locaux, départementaux et nationaux, sans oublier les quatre réunions de secteurs des 14 comités du Haut-Grésivaudan.

Le comité cantonal comprend 120 adhérents.

Le bureau se réunit tous les premiers mercredis du mois. Indépendante à l'égard des pouvoirs publics et de tout parti politique, l'association a pour but d'entretenir et de renforcer les liens de camaraderie et de solidarité fraternelle entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie, de leur permettre une action concertée, d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux et d'œuvrer en faveur de la Paix.

Le comité cantonal épaula les vingt-deux veuves adhérentes en difficulté, en relation avec le service juridique et social départemental et l'Office National des Anciens Combattants.

À Allevard, une plaque "Boulevard des anciens d'Algérie", inaugurée en 1997, fait honneur aux combattants. À Saint-Pierre, une plaque du souvenir rappelle toutes les guerres auxquelles les Saint-Pierrains ont participé jusqu'au sacrifice de leur vie.

ANCIENS COMBATTANTS

Passage du dauphin pour les classes : 20^e anniversaire !

Voilà 20 ans que la fête des classes a été initiée par Pierre Reverdy, président de l'association en charge de l'organisation de cette manifestation originale, qui se tient chaque année le 1^{er} mai, et dont le principe est de fêter l'anniversaire des personnes dont l'âge se termine par un 0.

La tradition prévoit, que dans la quinzaine de jours qui précède le 1^{er} mai, les classes de l'année précédentes effectuent le passage d'une statue "Le Dauphin" aux classes de l'année en cours.

Ce fut l'objet des festivités du dimanche 7 avril, avec cette année une amplification de la manifestation pour marquer le 20^e anniversaire.

Toutes les classes ont été appelées à participer au défilé en chars costumés et avec des figurants méticuleusement déguisés, qui ont travaillé des mois en amont pour offrir ce joli spectacle.

Un premier passage dans la matinée à Saint-Pierre d'Allevard avant de rejoindre Allevard pour une déambulation joyeuse et toute en couleur.

270 participants se sont ensuite retrouvés à la Pléiade pour partager un repas dansant.



Comme toujours, le Maire était présent à cette manifestation, mais cette année une présence peut-être plus remarquée : c'est du haut de son char, déguisé, qu'il saluait ses concitoyens !



SOLIDARITÉ

Deux collectes du sang auront lieu à La Pléiade le mercredi 17 juillet et le vendredi 9 août, de 17 h à 20 h.

ASSOCIATIONS

Demandes de subvention 2014

Le fichier de demandes de subvention 2014 pour les associations est téléchargeable sur la page d'accueil du site de la mairie

www.allevard.fr

ARTS MARTIAUX

Judo Club : Nouvelle activité Cardio-défense

Pour la prochaine saison, le Judo Club du Pays d'Allevard prévoit de lancer une nouvelle activité pour adultes baptisée "Cardio-Défense".

Afin de tester cette nouvelle discipline, deux séances de découvertes sont proposées mercredi 29 mai et vendredi 7 juin, à 19h30 au Dojo d'Allevard (1^{er} étage de la Maison des Forges).

Le but de cette activité est de combiner à la fois Cardio-training et Self-défense, le tout dans la convivialité et la bonne humeur !

Dimanche 2 juin 2013 : 13^e tournoi 3x3 sur herbe



34 terrains sur le stade d'Allevard (annulé en cas de pluie).

Inscriptions : de 8h30 à 9h30. Début du tournoi à 10 heures.

Cadeau de bienvenue offert à tous les participants. Lots à partir des 1/4 de finale. Entrée piscine offerte, buvette, tartiflette géante en soirée.

Renseignements :

Christophe Massit ☎ 06 82 30 93 15

Laurent Vitally ☎ 06 86 57 47 25

<http://volleyballallevard.free.fr>

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Le 15 février, les nouveaux arrivants sur notre commune étaient reçus en mairie par le maire d'Allevard et ses élus. Les présidents d'associations et les responsables des administrations allevardines avaient également été conviés afin que les nouveaux résidents puissent avoir une vue d'ensemble et des informations sur les services et les activités de leur nouvelle ville. Après un discours du Maire et quelques mots des représentants locaux pour se présenter, tous ont pu faire connaissance et échanger autour d'un verre amical.



Le Carnaval des écoles d'Allevard et de Saint-Pierre d'Allevard

Le 16 février, les “Sous des écoles” d'Allevard et de Saint-Pierre-d'Allevard ont organisé une parade avec les enfants des deux communes pour fêter le Carnaval. Les parapentistes de l'association “Les Coccin'ailes” s'étaient associés à la fête en atterrissant sur l'aire du David revêtu de leurs costumes de “L'âge de glace” (primés lors de la coupe Icare!). Après une déambulation dans les rues, tous se sont retrouvés sur la place de la Résistance pour mettre à feu Monsieur Carnaval. La journée s'est prolongée par un repas dansant à La Pléiade où petits et grands se sont beaucoup amusés accompagnés par le groupe local Arkenché.



221^e édition de la Saint Joseph

Les artisans se sont réunis le 24 mars pour fêter la traditionnelle Saint-Joseph, dont la première édition remonte à 1792. Un moment très emblématique avec une cérémonie religieuse à la Chapelle Saint-Joseph, la statue portée à travers la ville par les artisans précédée par l'harmonie, avant une messe dédiée à cette fête. Comme chaque année, Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard et Conseiller Général, s'était associé à ce moment.

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie,

Les Membres de la FNACA auxquels s'étaient associés élus et habitants d'Allevard, ont commémoré le 51^e anniversaire de cessez-le-feu en Algérie. Après un rassemblement sur le square Menaggio, ils ont défilé jusqu'au Monument aux morts pour un hommage aux disparus.



Médaille de la Ville au Maire de Ménaggio

Le samedi 16 mars Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard a remis la médaille de la ville à Alberto Bobba, Maire de la Ville de Ménaggio avec laquelle notre commune est jumelée depuis 21 ans.

L'essentiel des séances

4 FÉVRIER 2013

DIVERS

FONDS D'AIDE À DESTINATION DES SALARIÉS D'ASCOMETAL : VERSEMENT D'UNE PARTIE DES INDEMNITÉS DE FONCTION

Monsieur le Maire indique que l'exécutif municipal (le Maire, les Adjoints au Maire et les Conseillers Municipaux délégués) ont décidé, à l'instar du personnel communal et dans un souci de solidarité, qu'une partie de leurs indemnités de fonction (pour un total général de 4 000 €), soit affectée au fonds qui a été créé à destination des salariés de l'entreprise ASCOMETAL pour accompagner leurs projets professionnels. En effet, ce fonds a été abondé pour un montant initial de 4 000 € suite à la décision du personnel communal d'affecter une partie de leur prime de fin d'année.

Le montant total de ce fonds s'élèvera ainsi à la somme de 8 000 €. Monsieur le Maire précise que par voie d'arrêté et en accord avec les intéressés, il précisera les modalités d'exécution de cette décision (versement mensuel sur la base d'un prélèvement automatique).

Le Conseil Municipal prend acte de la décision de Monsieur le Maire, des Adjoints au Maire et des Conseillers Municipaux d'affecter une partie de leurs indemnités de fonction et pour un montant total de 4 000 € au fonds créé en 2012 à destination des salariés de l'entreprise ASCOMETAL pour accompagner leurs projets professionnels futurs.

Il autorise Monsieur le Maire par voie d'arrêté et en accord avec les élus concernés à définir les modalités d'exécution de cette décision (versement

mensuel sur la base d'un prélèvement automatique).

Vote : unanimité

Messieurs CASSAR et PAYAN saluent la décision des élus concernés pendant cette période difficile.

Monsieur le Maire indique que suite à une rencontre avec le Directeur d'UGI-MAG, ce dernier a donné son accord à l'organisation à Saint-Pierre d'Allevard, fin février début mars d'une réunion avec tous les salariés concernés. Monsieur le Maire précise également qu'il a été scandalisé par l'indécente patience du Préfet concernant le devenir d'ASCOMETAL. À ce jour, aucune décision n'a été prise sur ce problème urgent. En effet, la mise en place du plan de revitalisation n'est pas effective.

4 MARS 2013

AFFAIRES FINANCIÈRES

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Monique HILAIRE, Adjointe au Maire chargée des finances procède à la lecture de la note concernant les finances communales. Le débat d'orientation budgétaire de ce soir est un moment important dans la vie de notre assemblée. Il doit nous permettre d'évoquer ensemble les questions de fond, de tracer des perspectives et de préparer notre budget, autant dire l'action de notre collectivité pour l'année à venir.

I - LE CONTEXTE GÉNÉRAL

- > *Une situation globale préoccupante*
- Nouvelle contrainte du PIB attendue en zone euro en 2013

- Poursuite du plan de consolidation budgétaire en zone euro
- Dégradation du marché du travail, notamment dans notre canton
- Mauvaise perspective de la demande intérieure
- Ralentissement de la croissance

> *Une sortie de crise économique hypothétique*

C'est une présentation un peu paradoxale qui nous est proposée. La sortie de la crise économique, présentée comme imminente, devrait inciter les communes à l'optimisme, pourtant, les éléments politiques et financiers dont nous avons connaissance nous préoccupent fortement.

D'après la commission européenne, la croissance française sera quasi nulle ou ne permettra pas à la France d'atteindre l'objectif défini par Bruxelles d'un déficit pour 2013 de 3% du PIB. Le déficit devrait atteindre 3,7% du PIB pour 2013, voir une prévision de 3,9% pour 2014.

> *Nouvelle crise des finances publiques*

Pour 2013, l'Etat a décidé de geler ses dotations aux collectivités territoriales "dans le but d'associer les collectivités locales au redressement des finances publiques". Drôle de formulation : à Allevard, nous redresserons donc les finances de l'État avec une DGF en baisse, une dotation d'équipement sur les territoires ruraux qui n'est plus attribuée, le désengagement du Conseil Général sur nos politiques auprès des familles....

Les dotations diminueront de 1,5 milliard d'euros en 2014 et de 1,5 milliard d'euros en 2015 et 1,5 milliard en 2016

En 2012, création d'un nouveau fonds de péréquation des recettes fiscales qui d'après le calendrier envoyé aux collectivités présente une progression de 150 (2012), 360 (2013), 570 (2014) et 780 (2015) millions d'euros et atteindra en

régime de croisière près d'un milliard d'euros représentant 2 % des recettes fiscales perçues par le bloc communal. À titre d'exemple, Allevard a contribué pour la 1^{re} fois en 2012 à ce fonds pour un montant de 16 400 €.

Dans ce contexte un peu particulier, je souhaite rappeler que les collectivités territoriales ont l'obligation de voter leur budget en équilibre, rappeler que les collectivités territoriales représentent 70 % des investissements publics et contribuent fortement à l'activité économique. Tout cela reste assez préoccupant...

II - TENDANCES ET ORIENTATIONS DE LA COLLECTIVITÉ

Nos décisions doivent prendre en considération l'impact des décisions gouvernementales

- > *Sur le pouvoir d'achat des ménages :*
- augmentation de la TVA
 - refiscalisation des heures supplémentaires
 - fiscalisation des prestations familiales...?
 - modification des rythmes scolaires (avec les dépenses induites environ 60 000 € pour Allevard)

Ainsi que des décisions des grandes entreprises en matière de licenciement, sans que l'état ait encore engagé la démarche de Plan de Revitalisation Local.

> *Sur les finances communales :*

Les priorités :

Ne pas augmenter la pression fiscale : ce sera la 5^e année consécutive de stabilité fiscale

Développer l'action sociale :

- ne pas augmenter le prix des services essentiels
- aider au reclassement professionnel des licenciés d'ASCOMETAL (mise en place d'un fonds d'aide) et recherche de pistes de développement touristique.
- baisser ou stabiliser les tarifs destinés aux Quotients Familiaux les plus faibles.

Le développement économique et touristique : soutien des moteurs de l'activité touristique locale (SAEM, Collet, OT), de nos commerçants

Maintien du dynamisme associatif

Les moyens :

Les recettes :

- maintien des taux de fiscalité
- augmentation des tarifs des services non essentiels (école de musique, école des arts, piscine)
- majoration des tarifs d'accès aux services publics d'Allevard par des personnes extérieures

Les dépenses :

- dépenses de personnel : recherche d'optimisation des services en fonction de la demande effective de la population
- subventions : ajustement raisonné de l'ensemble des subventions à l'exception de l'ADMR, l'ADSPA, l'Office du Tourisme
- autres dépenses : poursuite du contrôle et la maîtrise des dépenses de fonctionnement, prise en compte de l'impact des ICNE (dans le cadre de l'emprunt DEXIA)

Les investissements :

- poursuivre les investissements en cours (centre thermal médicalisé, façade du musée ...), notamment eu égard aux forts taux de subventions obtenus.

Monsieur le Maire prend la parole et fait part de son extrême colère à l'égard de la Préfecture qui gère le plan de revitalisation rurale d'ASCOMETAL ; Il précise que :

- Monsieur Francis GIMBERT, Président de la Communauté de communes le Grésivaudan, a rencontré Monsieur le Préfet le 15 octobre 2012, qu'il a lui-même rencontré le Préfet le 5 décembre 2012 sur ce même sujet. Une réunion a été également organisée avec la Chambre de Commerce,
- La Préfecture n'a toujours pas organisé de réunion sur le devenir des salariés.

Par ailleurs, l'entreprise STEELMAG connaît également d'importantes difficultés économiques.

Deux décisions du Tribunal de Commerce n'ont pas été favorables à l'entreprise concernant son litige avec son principal client. La société est en redressement judiciaire depuis le 18 février 2013. Il est impératif qu'un repreneur soit trouvé avant le 25 mars 2013.

Monsieur le Maire indique également :

- Qu'il a demandé lors de la réunion du 5 décembre 2012 que la mise en place du plan de revitalisation rurale prenne en compte la société STEELMAG
- Qu'une réunion va être organisée en présence de tous les Maires du canton avec les salariés d'ASCOMETAL.

Monsieur le Maire poursuit son intervention en précisant qu'il ne souhaite pas une augmentation de l'impôt local, malgré la charge du Fonds National de péréquation des ressources intercommunales et communales. Pour Allevard les charges de péréquation sont les suivantes :
2012 : 16 397 €
2013 : 42 744 €
2014 : 67 678 €
2015 : 92 612 €
2016 : 118 753 €
et malgré la nouvelle taxe que doivent acquitter les communes forestières à raison de 2 € l'hectare. Il préfère travailler sur une diminution des dépenses de fonctionnement au prix d'une certaine impopularité. Le travail doit être entrepris dans un esprit de responsabilité avant les élections municipales et non après.

Monsieur Yohan PAYAN, Conseiller Municipal prend la parole et précise que le contexte économique et budgétaire est difficile et que l'endettement de la commune ne contribue pas à l'amélioration de cette situation.

Madame Valérie BIBOLLET, Conseillère Municipale indique que cette baisse de recette en provenance de l'État doit être rapportée au budget de la commune.

“Aïmons Allevard”

Quelques bonnes nouvelles à la sortie de ce long hiver

L'annonce, par le Ministère de l'Intérieur, du maintien du classement d'Allevard en commune touristique, vient d'être saluée par le Président de l'Association Nationale des communes touristiques, au moment où la nouvelle procédure (qui s'accompagne de subventions spécifiques de l'État) est devenue très contraignante.

- Le résultat de la saison d'hiver au Collet, avec un chiffre d'affaires record des Remontées Mécaniques (2 198 500 euros), soit 9 % de plus que le record précédent, démontre, à tous ceux qui en doutent, l'importance économique et sociale de notre station de ski.

- La stabilité des taux de la fiscalité locale, pour la 5^e année consécutive, et malgré un contexte général difficile, confirme à la fois les engagements pris lors des élections de 2008, mais aussi, les efforts d'économies de fonctionnement mis en place depuis maintenant deux ans par le conseil municipal.

- La confirmation de l'engagement des travaux du futur gymnase du collège dotera notre canton d'une structure d'autant plus attendue que le monde associatif sportif est à l'étroit dans les salles existantes.

- L'installation d'un nouveau médecin thermal, les travaux du centre médicalisé de bien-être au Splendid, la progression déjà enregistrée de curistes bénéficiant de soins de fibromyalgie, conforte le redressement de cette activité à laquelle nous avons toujours cru.

- Le prix décerné par la Chambre de Commerce et d'Industrie à l'Union Commerciale témoigne du nouveau dynamisme de tous nos agents économiques, comme d'ailleurs la reprise et la rénovation de plusieurs commerces et hôtels.

Certes, la période est difficile. Mais ne parler que des nuages et ne pas voir le ciel bleu, c'est rajouter au pessimisme ambiant et au découragement, quand il est pourtant possible d'entreprendre et de réussir.

“Aïmons Allevard”
avec Philippe Langenieux-Villard

“Allevard Action Citoyenne”

Le Collet : la démocratie participative en route !

Comme il s'y était engagé lors du Conseil Municipal du début d'année au Collet d'Allevard, Hervé Cassar a constitué une commission pour lancer une réflexion sur l'avenir de la station et sur les pistes de diversification à mettre en place dans les années qui viennent. Cet avenir est complètement lié à la vie allevardine. Près de 500 emplois directs et indirects y sont rattachés. Nous tenons à remercier chaleureusement les habitants, acteurs économiques et touristiques du Collet qui ont répondu favorablement à cette proposition. L'objectif de cette commission est de faire vivre la démocratie participative et d'élaborer, avec les acteurs locaux, les pistes de développements à venir. Sont ainsi représentés, à ce jour, des restaurateurs, commerçants, responsables de centres d'accueils, pisteurs et membres de l'ESF, ainsi que des habitants du Collet, aux côtés d'un élu de La Chapelle du Bard. D'autres professionnels du tourisme pourraient rejoindre cette commission. La première réunion a eu lieu le 17 avril dernier salle Antoine Cros et a déjà vu émerger de nombreuses pistes très pertinentes qui demandent des approfondissements. La liberté de parole de chacun était complète ; aucun sujet tabou. Toutes les idées pourront être explorées par l'ensemble des acteurs qui connaissent le mieux la situation de la station, en l'occurrence ceux qui y vivent et ceux qui y travaillent !... En particulier, la période d'été a vraiment besoin d'être repensée dès cette année. Plusieurs rendez-vous sont prévus dans les semaines qui viennent, avec un retour en direction du Conseil Municipal pour le mois de septembre prochain. Cette commission appartient à toutes et à tous, en dehors des clivages. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancements.

Les élus AAC ont enfin un lieu de réunion en mairie d'Allevard ! Nous tenons à remercier l'équipe municipale qui a fini par nous accorder un bureau et une armoire dans un coin de la salle Veyton, en mairie. Nous y tenons une permanence les mercredis matins. Merci de prendre RdV en mairie (04 76 97 00 82) ou par email (contact@allevard-action-citoyenne.fr ; www.allevard-action-citoyenne.fr).

Valérie Bibollet, Hervé Cassar, Yohan Payan, Louis Rousset et Sylvie Ursella

État-civil

BIENVENUE

05/01 Aurélien LAARMAN
06/01 Timothé GUILLO
30/01 Anaëlle GRINDLER
03/02 Nina RIERA
04/02 Loeiza JACQUEMET
05/02 Sean LEISERING
15/03 Sandro ALEXANDRE
20/03 Alexis Daniel
WAEGENEIRE

ILS S'AIMENT

12/01 Catherine LASSEUR
et Patrick MICHEL
02/03 Rébecca DEMORY
et Peter MLYNAR
16/03 Nathalie PEREZ
et Nicolas RIERA
02/04 Sylvie TEDESCO
et Romain BARANEK

ILS NOUS ONT QUITTÉS

01/01 Mireille DUFOUR
Vve BONET
18/01 Philippe DOZ
28/01 Ginette KOLFENTER
Vve PROUST
05/02 Jeannine MARTINET
épouse TURCHET
08/02 Dolorès MATURANA
Vve MENONI
15/02 Maria COLOMAR-
BARCELO épouse
CHAMPIOT-BAYARD
23/02 Josefa SOLER
Vve BONAVIDA
27/03 Henri GONON
01/04 Christiane LOVERA
épouse PERROUX

Sœur Marie Régis nous a quittés



De nombreux Allevardins on en mémoire le souvenir de Sœur Marie-Régis arrivée à Allevard en 1989. De la congrégation des Ursulines, elle a vécu à la maison Béthel jusqu'à sa fermeture en 2002, elle avait ensuite rejoint la maison mère des Ursulines à Notre Dame de la Garde à Saint Saulve dans le Nord. Un tempérament toujours joyeux et généreux, une vie consacrée aux autres, est l'image qu'elle laisse aux allevardins. Elle s'est éteinte le 17 janvier, à l'âge de 88 ans.

Petites annonces

■ Auxiliaire de puériculture, Diplômé d'État faisant fonction d'aide soignante, véhiculée, cherche emploi à temps partiel auprès des personnes âgées, garde de nuit, accompagnement, garde d'enfants 3 mois et plus. Paiement chèque emploi service. Contact : Isabelle Roux. ☎ 06 71 26 44 28.



Des plats faits maison sur place ou à emporter
élaborés avec des produits frais locaux et à des prix abordables

- > Sandwichs, entrées, plats du jour, desserts
- > Portage des repas
- > Service traiteur (baptême, mariage, anniversaire...)
- > Location de vaisselle et de plancha

LE PALAIS DES SENS - 5 rue Porte Freychet - Allevard - Tél. : 06 85 45 41 70 - 09 80 79 04 23 - <http://lepalaisdessens.fr>
Ouvert tous les jours sauf le mercredi - de 9h30 à 19h30 - NON STOP

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de "L'Allevardin".

☎ 04 76 71 24 43

2, rue Docteur Mansord - 38580 Allevard-les-Bains
Du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Allevard Optique

DÉPISTAGE GRATUIT



Pour tout achat supérieur à 30 €

ALLEVARD OPTIQUE vous offre*

un étui
à lingettes nettoyantes

du 1^{er} mai au 30 juin 2013



TRANQUILLITÉ, CHOIX ET SERVICES
D'UN VRAI SPÉCIALISTE

- > Accueil et conseils personnalisés
- > Vaste choix, du premier prix aux marques
- > Devis immédiat et gratuit sans engagement

(*) Dans la limite des stocks disponibles. Voir conditions en magasin. Une offre par foyer.